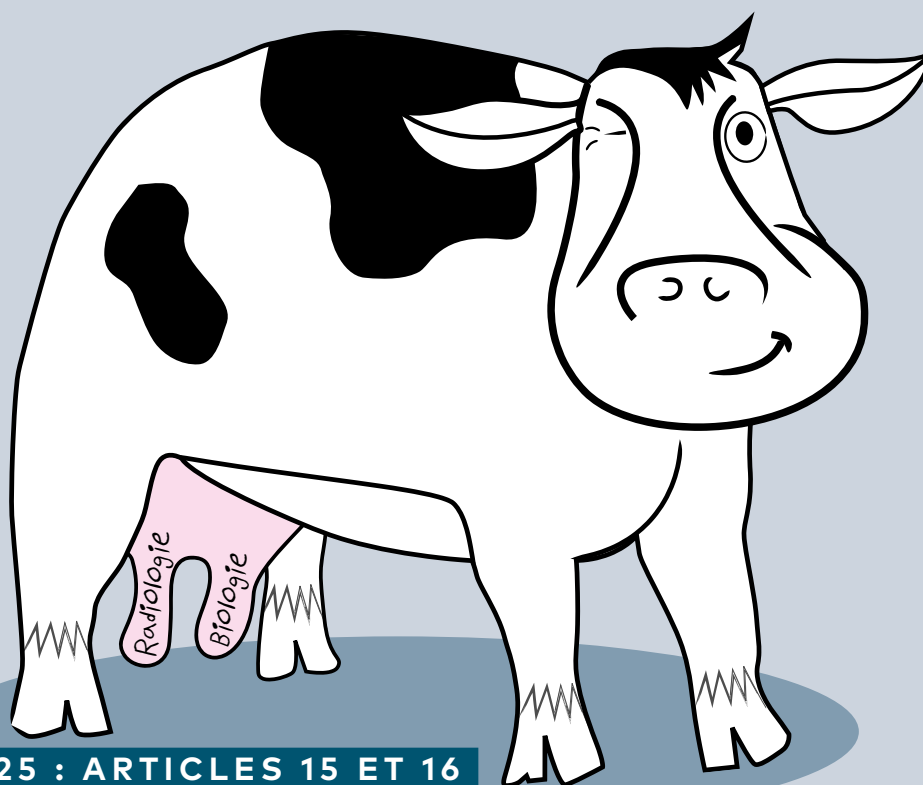


Le Médecin Radiologue libéral

NUMÉRO 483 DÉCEMBRE 2024

Le journal de la



PLFSS 2025 : ARTICLES 15 ET 16

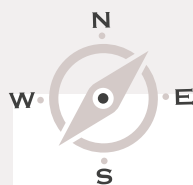
Radiologie et biologie :
les deux mamelles
de l'assurance maladie

DÉPISTAGE

Les actions
des radiologues

CNOM

Démographie
des radiologues



Circuit des produits de contraste en radiologie

La période transitoire de la réforme des produits de contraste est achevée. Cependant, des difficultés existent encore. Le déremboursement du Télébrix 12 sodium et du Télébrix Gastro pose des problèmes en raison d'un coût inacceptable pour les patients. La FNMR a saisi l'ANSM. Par ailleurs, des établissements veulent faire payer par les radiologues ou leurs structures les PDC scanner et IRM de leurs patients hospitalisés. c'est contraire à la réforme comme l'explique le schéma ci-dessous réalisé par la DSS.

Pour accompagner les professionnels dans cette réforme, la Direction de la sécurité sociale (DSS) avait publié un *Questions/Réponses sur la réforme des produits de contraste*.

La DSS a publié le *circuit pharmaceutique et logistique des produits de santé* utilisés en radiologie. Nous reproduisons à nouveau le schéma de la DSS ci-dessous. Dans ce document, cinq cas de figure sont distingués pour les patients hospitalisés, pris en charge



en structure médico-sociale ou en ambulatoire bénéficiant d'une prestation de radiologie (acte ou consultation externe) selon qui la réalise.

Le forfait technique est perçu par un établissement de santé (ou un groupement de coopération sanitaire) ou par une structure libérale.

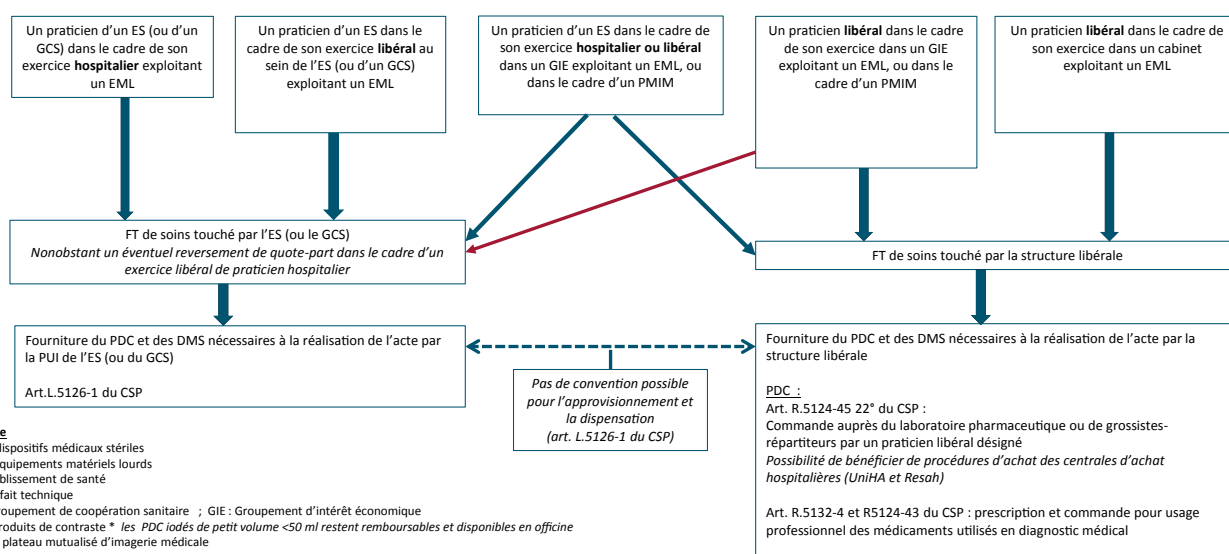
Si le FT est perçu par un établissement de santé, c'est la pharmacie à usage intérieur (PUI) qui fournit les produits.

Si le FT est perçu par une structure libérale, c'est elle qui assure la fourniture du PDC en passant commande auprès d'un laboratoire pharmaceutique ou d'un grossiste-répartiteur par le biais du médecin responsable.

Enfin, la DSS ajoute que le code de la santé publique ne permet pas de passer une convention pour l'approvisionnement et la dispensation entre la PUI et la structure libérale. ●

Circuit pharmaceutique et logistique des produits de santé utilisés en radiologie

Patient hospitalisé, pris en charge en structure médico-sociale ou en ambulatoire, bénéficiant d'une prestation de radiologie (acte ou consultation externe) réalisée par



Un déni de démocratie parlementaire



OÙ EST L'ÉTAT
DE DROIT ?

Dr Jean-Philippe MASSON
Président de la FNMR

A l'heure où nous mettons sous presse, le PLFSS¹ 2025 suit son chemin entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Dans le texte initial, présenté par le gouvernement, deux articles ont fait l'unanimité contre eux de l'ensemble des syndicats médicaux : les articles 15 et 16. Ces articles imposent 300 millions d'économie "basés sur la pertinence" pour la biologie et l'imagerie médicale.

Ils permettent au directeur général de la caisse et au ministre de procéder à des baisses tarifaires arbitraires pour arriver à ce montant si les mesures « négociées dans un délai de quatre mois » n'avaient pas eu les rendements escomptés ! Et, il est en outre précisé : « par dérogation au système conventionnel » ! Manifestement, la CNAM ne s'est jamais remise de la suppression de l'article 99.

Plus de vingt députés ont déposé et voté des amendements pour supprimer ces deux articles qui, quatre mois après la signature de la convention, montrent bien le peu d'engagement de l'État pour ce texte signé difficilement par les syndicats.

Le texte du PLFSS n'est pas arrivé au bout des débats et le gouvernement a transmis au Sénat le texte initial sans reprendre ce qui avait été voté par les députés. On est en droit de se demander à quoi sert le travail parlementaire des députés !

Tout reste donc à refaire au Sénat en espérant que le gouvernement ne trouvera pas une autre combine pour ne retenir que ce qu'il veut.

Car c'est bien le gouvernement qui est à la manœuvre suivant les instructions de la Caisse : un courrier de juillet signé des ministres démissionnaires du budget et de la santé missionnait l'IGAS² et l'IGF³ pour rechercher un moyen de contourner la convention !

Où est l'État de droit ?

Lors des rencontres de la FNMR à l'Elysée, Matignon et au Sénat la FNMR a formellement contesté cette façon d'agir indigne dans un État qui se dit démocratique.

Les radiologues veulent soigner leurs patients dans de bonnes conditions avec du matériel de qualité ce qui deviendra de moins en moins possible avec les baisses imposées.

Encore une fois, Mesdames et Messieurs du gouvernement, au lieu de rendre les personnels soignants et les médecins responsables du déficit de la Sécurité Sociale, dites clairement que la faillite de la France ne permet plus de soigner les patients ! ●

¹ Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

² Inspection Générale des Affaires Sociales

³ Inspection Générale des Finances

2

Circuit des produits de
contraste
FICHE PRATIQUE



6



Remise en cause
de la convention

PLFSS 2025

10

La FNMR et
les radiologues
engagés
DÉPISTAGE



20 ANS APRÈS...
*Le dépistage du cancer
du sein*

22



Démographie
des radiologues
DÉMOGRAPHIE

Le Médecin
Radiologue
libéral

NUMÉRO **483** DÉCEMBRE 2024

3 Édito

5 Brèves

12 L'aventure du Bus du sein en Alsace

14 Les étapes du bus du sein

16 Octobre rose :
Les actions pour le dépistage en région

20 Le titulaire de l'autorisation de RI

21 Territorialisation de la radiologie

26 Hausse des incidents dans les cabinets

28 Loisirs : Musée national de l'automobile
des frères Schlumpf

29 Vie syndicale – Fermeture FNMR-FORCOMED

30 Petites annonces

Annoncesur : Labelix p. 7 – FORCOMED p. 9-13

Directeur de la publication
Dr Jean-Philippe MASSON

Rédacteur en chef
Dr Paul-Marie BLAYAC

Secrétaire de rédaction
Wilfrid VINCENT

Président
Dr Jean-Philippe MASSON

Responsable de la publicité
Dr Éric CHAVIGNY

Conception maquette
Rive Communication

Maquette
Rive Communication

Crédits photos
iStockphoto

Édition, secrétariat, publicité
rédaction, Petites annonces
EDIRADIO - S.A.S. au capital de 40 000 €
Tél. : 01 53 59 34 00
www.fnmr.org – E-mail : ediradio@fnmr.org
168 A, rue de Grenelle 75007 Paris

Imprimerie Decombat
5 bis rue Gustave Eiffel – 15000 AURILLAC
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2022
ISSN 3073-5343

DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

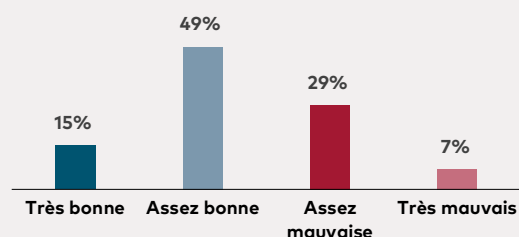
COUPE BUDGÉTAIRE POUR LE CRCDC NOUVELLE-AQUITAINE

Les Drs Denis Smith, président du CRCDC-NA et Pierre Madoulé, radiologue, président délégué, ont dénoncé la réduction de 26 % de la dotation budgétaire du CRCDC dans le PLFSS 2025.

Des élus de la région ont saisi la ministre de la santé pour dénoncer *un dangereux arbitrage financier, dépourvu de cohérence au regard des enjeux que représentent le dépistage et la prise en charge précoce des cancers*. La sénatrice des Hautes-Pyrénées est intervenue au Sénat pour pointer *une réduction drastique [des] moyens financiers mettant en péril l'ensemble de la chaîne des dépistages en Nouvelle-Aquitaine* alors que la région est devenue la 1^{ère} en matière de taux de progression.

LA GÉNÉRATION Z PLÉBISCITE LES MÉTIERS DE LA SOLIDARITÉ

Quelle image avez-vous de la santé (médecine, hôpitaux ...) ?



Un sondage Ifop pour Nexem montre l'intérêt des jeunes de 16 à 25 ans pour les métiers du secteur social, médico-social et sanitaire mais certains aspects les rebutent.

Pour la médecine (et les hôpitaux) les jeunes ont une image globalement positive à 64 % mais 36 % ont une image négative.

A la question, quel métier connaissez-vous ? ils ne sont que 23 % à évoquer celui de médecin, derrière l'infirmier (40 %), l'assistante sociale (27 %) et l'aide-soignant (24 %).

Enfin, concernant les critères de choix du métier, ils mettent en avant le salaire (45 %) et l'épanouissement professionnel (39 %).

En conclusion, l'enquête se demande si le secteur santé sait s'adapter à la génération Z pour le recrutement.

CNAM : REFORME DU CONTRÔLE MÉDICAL

Le service du contrôle médical de l'Assurance maladie est aujourd'hui indépendant des CPAM. La CNAM a entrepris une réforme visant à intégrer ce service dans les caisses primaires. Les objectifs sont l'amélioration de la qualité du traitement de prestations, le renforcement des synergies médico-administrative et une meilleure efficacité en matière de contrôle, de gestion du risque et de lutte contre les fraudes. La CNAM en attend 25M€ d'économies en 2025 et au total 114M€ !

UN HUMANOÏDE POUR AIDER LES AIDANTS



Miroki et Miroka vont intervenir dans le secteur médico-social pour soutenir les personnes qui sont hospitalisées ou qui résident dans les maisons de retraite.

D'ici 2025, ils devraient être 500. Pour l'instant, le premier d'entre eux arrive à l'Institut du cancer de Montpellier (ICM) pour accompagner les jeunes patients pendant leur parcours de soins en radiothérapie par sa présence constante. Ces robots sont élaborés par Enchanted Tools, une "start-up" basée à Paris.

NORMANDIE MODERNISATION DES MAMMOGRAPHES



L'ARS Normandie a publié la liste des lauréats de son appel à projets sur l'évolution du parc de mammographes permettant le dépistage du cancer du sein. Elle finance à hauteur de 975 000 euros le remplacement d'une installation CR par une DR. 7 opérateurs (publics ou libéraux) bénéficieront de ces crédits : Un exemple à suivre...

Le Gouvernement remet en cause la convention... Les députés s'y opposent



La nouvelle configuration politique née de la dissolution rend le parcours du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025 au Parlement beaucoup plus complexe et incertain. Le Gouvernement ne dispose pas de majorité nette pour faire voter le budget de la Sécurité sociale et il ne semble pas vouloir précipiter des votes bloqués par le recours à l'article 49.3 de la Constitution.

Dans le projet de budget soumis au Parlement, les radiologues sont directement visés par deux articles, les 15 et 16.

Avec l'article 15, le Gouvernement attend de l'imagerie médicale 300 M€ d'économies en 3 ans. Il n'est plus

CONSEIL DE LA CNAM

Il a rejeté le 17/10 le PLFSS, jugeant l'ONDAM « nettement insuffisant » pour pérenniser la protection sociale.

Défavorables : CFDT, CFTC, CGT, CGT-FO, CPME, Fage, FNMF, Fnath, Medef, Unaf, Unaass et U2P. La CFE-CGC a pris acte.

question de pertinence des actes mais de maîtrise des dépenses avec des objectifs quantitatifs. S'il n'y a pas d'accord ou si l'accord ne permet pas de réaliser 300 millions d'économies, l'article 15 donne le pouvoir au DG de l'Assurance maladie et aux ministres de la santé et de la sécurité sociale de baisser unilatéralement les tarifs de radiologie pour réaliser les 300 millions d'économies. L'article précise bien que ces dispositions sont dérogoires à la fixation des tarifs dans le cadre de la convention médicale.

ARTICLE 15

EXTRAITS

[...] Des accords de maîtrise des dépenses peuvent être conclus, à l'échelon national dans le champ de l'imagerie médicale et de la biologie [...].

Ces accords définissent pour une durée pluriannuelle :

1. Des objectifs quantitatifs ou une trajectoire de maîtrise des dépenses ;

2. Les engagements des partenaires conventionnels mis en œuvre pour respecter ces objectifs ;

3. Les modalités de suivi du respect de ces objectifs ;

4. Les mesures correctrices à adopter en cas de non-respect annuel ou infra-annuel des objectifs quantitatifs ou de la trajectoire. [...]

En cas de non-respect des objectifs quantitatifs ou de la trajectoire de l'accord de maîtrise des dépenses [...] constaté annuellement ou en cours d'année, et lorsque les mesures prévues au 4° de l'article précité ne sont pas adoptées ou sont insuffisantes, le directeur général de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie peut, **par dérogation aux articles [qui précisent que les tarifs sont définis par la convention médicale],** décider de mesures de baisses des tarifs. [...]

En l'absence au 30 avril 2025 de l'accord [de bonne pratique] **sur les dépenses d'imagerie médicale et permettant de réaliser un montant d'au moins 300 millions** d'euros d'économies sur les années 2025 à 2027, **le directeur général** de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie **peut procéder jusqu'au 30 juin 2025 à des baisses de tarifs** d'imagerie permettant d'atteindre le montant d'économies prescrit.

Avec l'article 16, le Gouvernement prévoit d'imposer aux médecins demandeurs de remplir un formulaire dans les cas où les examens d'imagerie demandés ne correspondent pas à une recommandation HAS et ne seraient donc plus remboursés. Le résultat serait plus de paperasserie pour les demandeurs d'examens et des baisses financières, imposées dans le cadre de l'article 15 pour les radiologues si les objectifs d'économies ne sont pas atteints.

→ LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dès la publication du PLFSS, la FNMR, soutenue par tous les syndicats de spécialistes, a alerté de nombreux parlementaires sur la nature réelle de ces deux articles et en particulier du 15. C'est le retour de l'article "99" puissance 3. Comme indiqué ci-dessus, il déroge à la convention médicale alors qu'elle a été signée en juin dernier. Chacun comprend que cet article fait peser sur

l'imagerie médicale une très forte menace mais qu'il est aussi un banc d'essai pour d'autres spécialités. →

DÉPISTAGE DU CANCER DU POUMON

Le rapporteur général du PLFSS 2025 a déposé un amendement sur le dépistage du poumon.

AS 1603 (après art 17) : à titre expérimental, l'État peut autoriser, pour une durée de trois ans et dans deux départements, la mise en place d'une campagne de dépistage du cancer broncho-pulmonaire par scanner volumique faible dose auprès d'une population à risque de développer ce type de cancer. Un décret détermine les modalités de mise en œuvre de cette expérimentation et précise les critères de sélection des patients au moyen d'une application d'intelligence artificielle.

LABELIX, toujours par et pour les professionnels de l'imagerie médicale

Valérie GARBAY

Conseil en Management Organisation
en Imagerie Médicale
Organisme Compétent en Radioprotection

Avant même l'obligation réglementaire d'assurance de la qualité en imagerie médicale issue de la décision ASN 2019-DC-0660, applicable depuis le 1^{er} juillet 2019, les radiologues se sont impliqués dans la formalisation de leur propre référentiel qualité sous la forme plus connue à ce jour de Labelix. Il s'agit d'une démarche volontaire, d'une dynamique d'amélioration continue, d'un outil de gestion de l'organisation et de sécurisation des pratiques.

De plus en plus de structures privées et publiques s'engagent dans cette démarche.

La mise en place de la phase pilote de l'audit clinique par les pairs, entamée depuis janvier 2024 démontre l'intérêt de cette démarche qui selon le niveau initial peut prendre plus ou moins de temps.

L'amélioration continue s'applique aussi au Labelix qui a déjà connu plusieurs versions. Les exigences de la décision ASN 2019-DC-0660 ont été intégrées au référentiel dans sa version 2019. Ce sont notamment les exigences

et critères de l'audit par les pairs qui ont donné lieu à la version 2024. Ainsi, pour les sites déjà engagés dans le Labelix, la poursuite de l'amélioration continue approfondit la préparation à l'audit par les pairs. Pour les nouvelles structures, c'est un guide de mise en place. Dans certains établissements de santé engagés dans la certification HAS, Labelix permet de s'approprier plus avant les spécificités de l'imagerie médicale.

Poursuivre ou s'engager dans l'amélioration continue, selon le référentiel Labelix V2024 permet à la fois de faire ou revoir l'organisation et les pratiques en préparant sereinement une obligation à venir tout en permettant à tous les professionnels de faire valoir leur savoir-faire.

N'oublions pas qu'une dynamique qui repose sur une seule personne, qu'elle soit leader ou responsable qualité est très fragile. Pour l'efficacité de la structure chacun doit avoir un rôle à jouer quelle que soit sa fonction. Pour la fiabilité de l'organisation, l'autoévaluation doit s'appuyer sur chaque nouvelle version du référentiel métier, créé par et pour les professionnels de l'imagerie.

Vous êtes engagés dans Labelix, poursuivez.

Vous n'êtes pas encore engagés, croyez en votre potentiel et mettez-vous en ordre de marche vers le succès.

Quel que soit votre mode d'exercice, engagez-vous dans la démarche qualité Labelix, pour vos patients, vos équipes, vos structures.

Si vous n'êtes pas encore labellisés, demandez la documentation pour entrer dans la démarche à : info@labelix.org

LABELIX

Contactez-nous

LABELIX • 168 A, rue de Grenelle - 75007 Paris

Tél. 01 82 83 10 21 • Fax : 01 45 51 83 15 • info@labelix.org

→ La plupart des groupes politiques de l'Assemblée nationale ont bien compris ces menaces, le contournement de la convention médicale. Dès la première lecture, de nombreux amendements ont été déposés soit pour supprimer purement et simplement l'article 15, soit pour l'amender fortement. Le rapporteur général du PLFSS a lui-même déposé un amendement supprimant le pouvoir du DG et des ministres de décider de baisses tarifaires. Ce ne sont pas moins de 31 amendements à l'article 15 dont :

- 6 amendements de suppression de l'article déposés par des députés GDR, LR, Écologistes, LIOT et PS au motif que l'article contrevient aux règles de la négociation conventionnelle.
- Le député Thibault Bazin a déposé un amendement proche de celui proposé par la FNMR. Le groupe LIOT a fait de même.
- 2 amendements (LR et LIOT) ont porté sur la suppression du paragraphe autorisant les baisses de tarifs.
- 1 amendement (Écologistes) prévoit la suppression d'un délai pour conclure un accord et éventuellement engager la procédure de baisses tarifaires par un ministre.
- 1 amendement (PS) allongeant de 5 mois le délai pour un accord et d'éventuelles baisses tarifaires en radiologie et biologie.
- 3 amendements (PS, LR et LIOT) pour intégrer des objectifs de pertinence et de qualité dans les accords passés avec l'Assurance maladie.
- 1 amendement (LFI) propose que la mesure éventuelle de baisse de tarifs aboutisse à fixer un prix garantissant un reste à charge zéro pour le patient.
- 1 amendement (RN) vise à dire que les accords de maîtrise des dépenses "sont conclus" au lieu de "peuvent être conclus".

19 amendements à l'article 16 dont :

- 5 amendements (GDR, LFI, Écologistes, LIOT, PS) de suppression de l'article.
- Et des amendements de simplification (LR, PS).

Amendements du rapporteur général (LR) :

- (Art. 15) RETIRE : possibilité de mettre en place un ticket modérateur sur les FT
- (Art. 15) ADOPTE : associations d'élus locaux associées aux négociations pour conclure les accords.
- (Art. 15) ADOPTE : les accords prennent en compte les objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes de maillage territorial, d'horaires d'ouverture et de maintien ou, si nécessaire, de développement des capacités diagnostiques de proximité
- (Art. 16) : report de l'application de l'article 16 au 1^{er} janvier 2026.
- (Art. 16) : amendement de précision sur les prescriptions de transports
- Nouvel article pour inverser l'ordonnancier bizon
- Nouvel article : ramener le délai maximal pour la réforme du financement des activités de radiothérapie au 1^{er} janvier 2025 (au lieu de 2026).

Des amendements ont abordé d'autres aspects :

- Remettre un rapport au Parlement sur la reconnaissance de la spécialité de dosimétrie au sein de la profession de manipulateur (PS).



- A titre expérimental, pour une durée de 3 ans à compter de la promulgation de la présente loi, l'État peut **autoriser une évolution des actes réalisés par les manipulateurs en électroradiologie dans les traitements de médecine nucléaire thérapeutiques** (député Ensemble).
- Remise par le Gouvernement dans un délai de 6 mois, d'un **rapport sur la détection précoce des cancers du sein, et les économies directes et indirectes générées** pour notre système de santé. Il étudiera la **possibilité d'élargir les programmes systématiques de dépistage du cancer du sein** aux personnes de 40 à 74 ans (LR).
- A titre expérimental, pour 3 ans, l'État organise dans au minimum 5 départements des campagnes de **dépistage du cancer du sein ciblé sur les femmes âgées de 40 ans à 75 ans** (RN).

A la fin des travaux de la commission, celle-ci ayant rejeté l'ensemble du PLFSS, tous les amendements sont donc tombés.

→ LA SÉANCE PUBLIQUE

L'étape suivante est l'examen du PLFSS en séance publique de l'Assemblée nationale. Le débat reprend sur le texte initial, à charge pour les députés de redéposer leurs amendements. Lors de cette séance, les amendements (PS, LIOT, LR) sur la suppression totale de l'article 15 ont été adoptés.

Le rapporteur était opposé à la suppression totale mais d'accord pour supprimer les dispositions contraires au dialogue entre les professionnels et l'Assurance maladie. La ministre, Geneviève Darrieussecq, a émis un avis défavorable au motif d'une augmentation exponentielle des actes de biologie et d'imagerie. Elle a souligné l'absence de protocole depuis 2021 (oubliant au passage la réforme des produits de contraste pris en charge par

les structures de radiologie). Elle estime qu'il faut un cadre à la pertinence et justifie la date butoir (pour un accord) comme une incitation pour amener les partenaires autour de la table, le cadre conventionnel n'étant pas coercitif. La ministre a indiqué cependant être favorable à des modifications de l'article 15 pour introduire la pertinence et l'information des diverses parties.

La FNMR rappelle à la ministre que le principe même de la convention repose sur un accord entre deux parties et non pas sur le diktat d'un partenaire (l'État) sur l'autre (les professionnels de santé). La FNMR informe la ministre que depuis plus d'un an, la Fédération a proposé à la CNAM de reprendre les réunions pour construire un plan de pertinence sans baisses tarifaires. Jusqu'au mois d'octobre 2024, nos relances sont restées sans réponse.

Les amendements (PS, EELV, LIOT) de suppression de l'article 16 ont aussi été adoptés avec l'avis favorable du rapporteur général. La ministre a donné un avis défavorable considérant que cet article est nécessaire pour améliorer la pertinence.

Lors de la séance publique, les députés avaient à examiner, avant le 5 novembre à minuit, les 2374 amendements qui avaient été déposés sur les 41 articles du PLFSS. Ils n'ont pu examiner que les amendements relatifs aux 18 premiers articles. En

conséquence, le PLFSS n'a pas pu être soumis au vote et c'est donc le texte du Gouvernement qui est transmis au Sénat.

Pendant la séance publique du 9 novembre, plusieurs députés ont demandé à la ministre de la Santé de prolonger les débats et rallonger la durée d'examen du PLFSS en séance à l'Assemblée nationale. La ministre des relations avec le Parlement l'a refusé dans la mesure où les députés sont arrivés au terme du temps d'examen programmé sur le PLFSS pour 2025". La prolongation réduirait "le temps d'examen dont le Sénat doit disposer".

En conséquence et en application de l'article 47-1 de la Constitution, l'Assemblée nationale n'ayant pas émis de vote sur l'ensemble du projet dans le délai de 20 jours, le Gouvernement, en application de l'article 47-1 de la Constitution, saisit le Sénat du texte qu'il a initialement présenté donc sans changement pour les articles 15 et 16. De même, l'amendement prévoyant une expérimentation pour le dépistage du cancer du poumon a été abandonné.

La FNMR reste mobilisée pour soumettre aux sénateurs les amendements modifiant les articles 15 et 16 afin de mettre en œuvre une politique de maîtrise médicalisée, c'est à dire de pertinence des actes. ●



NOUVEAU !

Maîtrisez l'Art de la Sénologie

Ateliers

**Pratiques Avancées
pour Radiologues**



**RADIOLOGUES FORMÉS
POUR LE DÉPISTAGE
ORGANISÉ, SOUHAITANT
SE PERFECTIONNER**



**ENSEIGNEMENT
PRÉSENTIEL**



7 HEURES



**TARIF 1190 €
(adhérents FNMR : 1050 €)**

VENDREDI 28 MARS 2025 À PARIS :

PERFECTIONNEMENT EN SÉNOLOGIE

Participez à une journée intensive de formation pratique sur des consoles de diagnostic multi-modalités, dans des conditions proches de la réalité. Cette formation vous permettra de progresser rapidement et efficacement.

Vous aurez l'occasion de travailler sur des cas réels couvrant toutes les modalités actuelles : mammographie, échographie, tomosynthèse, IRM, et angio-mammographie. Analysez des images allant du simple au complexe, y compris les images pièges, avec des corrections apportées par des formateurs spécialisés. Ce programme inclut également des opportunités d'échange avec d'autres professionnels.



Scannez ce QR code
pour obtenir les détails et s'inscrire

**UNE FORMATION
FORCOMED
CONÇUE
ET DISPENSÉE PAR :**

Dr Romain FOUCHER
Radiologue, référent
Sénologie Forcomed

FORCOMED

Contactez **Forcomed** pour vous inscrire – Tél. : 01 53 59 34 02 et www.forcomed.org/contact



La FNMR et les radiologues libéraux engagés pour le dépistage du cancer du sein



20 ANS APRÈS...
Le dépistage du cancer du sein

2004, c'est l'année de la généralisation du dépistage du cancer du sein initié dès le début des années 90 par la FNMR.

Pour marquer cet anniversaire, la Fédération, en partenariat avec des associations de lutte contre le cancer, a lancé plusieurs actions à l'occasion d'Octobre Rose : soirée trophées, publications, *Bus du Sein* en Alsace, vidéo *comment se passe une mammographie*. Octobre Rose, c'est aussi l'occasion pour des médecins radiologues de répondre aux sollicitations de communes ou d'associations pour participer à des manifestations et expliquer le dépistage. Le dépistage ce n'est pas qu'en Octobre. La Fédération, toujours avec les associations partenaires, prévoit une affiche invitant au dépistage toute l'année. Enfin, la carte des radiologues agréés pour le dépistage mise en ligne par la FNMR reste un outil particulièrement utile.

→ LE 5 OCTOBRE, LA SOIRÉE DES

TROPHÉES

Pour célébrer les vingt ans du dépistage, la FNMR a organisé **une grande soirée anniversaire le samedi 5 octobre** en présence du Dr Philippe Douste-Blazy,



ministre de la Santé en 2004. La soirée a été ouverte par le député Yannick Neuder, rapporteur général du budget de la Sécurité sociale. **La FNMR a associé à cet événement** toutes les associations de patientes avec lesquelles elle travaille quotidiennement. **Lors de cette grande soirée événement, 5 trophées ont été décernés à des personnalités qui ont marqué l'histoire du dépistage.**

- **M. Philippe DOUSTE-BLAZY**, ministre de la santé en 2004
- **Le Dr Alain TAIEB**,

ancien président de la FNMR

- **Le Dr Saranda HABER**, ancienne présidente de Forcomed
- **Le Dr Brigitte SERADOUR**, ancienne présidente du comité de pilotage du cancer du sein et présidente de l'association nationale des CRCDC
- **Le Pr Isabelle THOMASSIN**, présidente de la SIFEM
- **Le Dr Charlotte BETHAUT**, CEO de Dépist&vous, le trophée était remis par Mme Virginie GERVAISE, présidente de Philips Healthcare

→ LES PUBLICATIONS

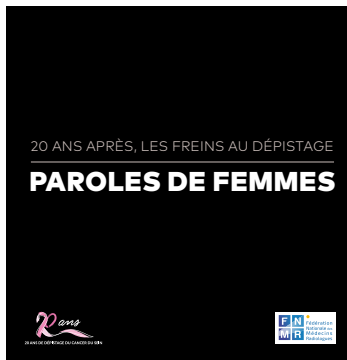
La Fédération a publié deux ouvrages l'un pour faire le point sur le dépistage 20 ans après et l'autre pour donner la parole aux femmes qui ne font pas de mammographie.

« 20 ANS APRÈS... LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN »

Un ouvrage retraçant la genèse, le déploiement, l'état actuel, les évolutions possibles notamment au travers de l'intelligence artificielle.

De nombreux contributeurs, dont la journaliste Caroline Roux, ont participé à la rédaction de cet ouvrage qui rend hommage aux pionniers et qui expliquent comment, à travers les différentes avancées technologiques, le dépistage est devenu de plus en plus performant.





« 20 ANS APRÈS, LES FREINS AU DÉPISTAGE - PAROLES DE FEMMES »

Près d'une femme sur deux ne participe pas au programme de dépistage organisé du cancer du sein. Pourquoi n'arrivons-nous pas à pulvériser ce plafond de verre ?

Afin de répondre à cette question, la FNMR a organisé une série de "focus-group" dans des villes françaises de toutes typologies où des femmes ne participant pas au dépistage du cancer du sein ont été écoutées afin de connaître les raisons de ce refus.

<https://fnmr.fr/fnmr-20-ans-presse/>

→ COMMENT SE PASSE UNE MAMMOGRAPHIE



A partir de 50 ans, les femmes en France sont invitées tous les deux ans à un examen de dépistage du cancer du sein.

La vidéo réalisée par la FNMR montre comment se passe la mammographie.

<https://fnmr.fr/comment-se-passe-une-mammographie/>

→ LE BUS DU SEIN EN ALSACE



La FNMR, en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, **inaugure une action pilote** visant à informer les femmes sur le déroulement et l'utilité de la mammographie.

Le Bus du sein a circulé dans quinze villes d'Alsace pendant les trois premières semaines d'octobre. Il était équipé d'un appareil de mammographie (non fonctionnel), d'un négatoscope et d'un buste pour apprendre l'autopalpation.

L'accueil et l'information étaient assurés par des représentantes d'associations de patientes, du CRCDC Grand Est, de la Ligue contre le cancer, en lien avec les radiologues ou oncologues locaux et des manipulateurs qui ont proposé **des rendez-vous pour une mammographie dans un délai de 15 jours chez des radiologues**.

<https://fnmr.fr/communique-le-bus-du-sein-en-alsace/>

→ LE DÉPISTAGE, C'EST TOUTE L'ANNÉE



Une fois la ferveur d'Octobre Rose retombée, le cancer continue à frapper ! C'est pourquoi il est important de marteler le message du dépistage toute l'année.

En collaboration avec ses associations partenaires, la FNMR éditera une affiche qu'elle mettra à la disposition de tous les radiologues libéraux et des associations.



→ ANNUAIRE ET CARTE INTERACTIVE DU DÉPISTAGE

Toute l'année, cette carte interactive mise en ligne depuis 2020 par la FNMR permet de trouver près de chez soi un médecin radiologue agréé au dépistage du cancer du sein pour faire une mammographie.

Radiologue agréé au dépistage, vérifiez si vos coordonnées sont bien enregistrées dans la carte.

<https://octobre-rose.app/>



L'aventure du *Bus du sein* en Alsace



Dr Benjamin THIRIAT
Vice-Président de la FNMR
Président du Syndicat des
Radiologues d'Alsace



Dr Laure FOESSEL
Radiologue à Haguenau

Tout commence lors d'un conseil d'administration en mars 2024, au cours duquel, après avoir balayé l'actualité syndicale en général, notre président le Dr Jean-Philippe Masson se tourne vers la salle de réunion l'air guilleret : pour ceux qui le connaissent, l'air facétieux affiché annonce une nouvelle idée « disruptive » comme le dirait la gent politique.

Celui-ci ne tarde pas à nous dévoiler le projet : Il s'agit de **faire circuler un bus d'information sur la campagne de dépistage du cancer du sein** à l'occasion des 20 ans du dépistage organisé.

Le but est simple : l'aller vers les femmes afin de redynamiser la participation au dépistage.

Les principes généraux également :

- Se déplacer sur les marchés d'une région pendant 3 semaines.
- Donner des informations sur le dépistage à l'aide des éléments suivants : un mammobuste pour apprendre la palpation normale et pathologique, un négatoscope avec des clichés de démonstration anonymisés, un mammographe désarmé.
- Pour donner ces informations : des médecins et des paramédicaux, des associations de patientes, de manière à brosser un éventail large tant sur le vécu que sur la réalisation plus technique de l'examen.
- Donner la possibilité d'avoir des rendez-vous de sénologie dans un délai de 15 jours auprès des centres de sénologie de proximité.



Lors de l'appel à candidature qui suit, je saute évidemment sur l'occasion, comprenant qu'il s'agit d'une réelle opportunité pour les femmes de ma région. C'est donc euphorique que je repars de Paris ce samedi-là.

Puis une fois que je commence à réfléchir réellement à l'organisation de cette première, je me rends progressivement compte de la complexité que cela représente de démarrer d'une page blanche.

C'est donc moins euphorique que j'arrive à Strasbourg. Plus sérieusement, j'ai sollicité l'aide de Laure Foessel très investie auprès des associations de patientes et du dépistage en général pour réfléchir et commencer à générer des contacts avec les communes, lesdites associations, le CRCDC¹, les acteurs de proximité, ainsi que pour établir une feuille de route et un parcours durant les trois semaines.

C'est la partie la plus fastidieuse de l'élaboration du projet et ce pour plusieurs raisons :

Des participants d'horizons différents, avec des disponibilités différentes et des questionnements divers concernant l'intérêt du bus et les objectifs des organisateurs. L'absence de précédent n'a pas facilité la tâche et il est vraisemblable que ce sera plus simple pour les expériences à venir compte tenu de cette première édition couronnée de succès.

Un élément extrêmement contraignant et qui aurait pu faire avorter le projet est le facteur temps. Nous nous sommes assez vite rendus compte que six mois avec les congés d'été au milieu c'est très mais alors très court. L'idéal pour préparer tranquillement cette tournée aurait été plutôt d'avoir 9 mois.

¹ Centres régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers

De mon côté, j'ai fait le tour des acteurs locaux pour lever des fonds et si je ne dois en retenir qu'un, c'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand Est. Dès la première réunion, mes interlocuteurs se sont montrés intéressés, curieux et ouverts d'esprit. Et quelle n'a pas été ma surprise quand ces derniers m'ont annoncé que l'agence du Grand Est allait financer la totalité du budget prévisionnel, la FNMR mettant à disposition, pour un montant équivalent, différents équipements et services.

Très honnêtement, j'ai beaucoup apprécié les échanges sur ce sujet et j'ai l'impression que ceci a également jeté les bases de beaux projets à venir. Pour conclure sur la partie élaboration de projet, c'est long, fastidieux, mais enrichissant en termes de rencontres et d'échanges et surtout c'est une réelle satisfaction quand de rien naît finalement un bus avec des acteurs de tous horizons (soignants, malades, ...) qui prennent de leur temps, s'approprient le bus, le font vivre pour informer les femmes et les aider à adhérer au dépistage.

Pour ce qui est du déploiement, c'est la partie la plus facile car tout a été préétabli à l'étape d'avant. Sur chaque marché le bus était attendu et placé avec soin à un point névralgique afin d'optimiser sa visibilité.

Des élus locaux, maires, députés, préfet sont venus et ont apporté avec eux un bel éclairage médiatique. Des étudiants en journalisme s'y sont également intéressés. Les réseaux sociaux s'en sont mêlés. La presse locale a fait le relai. Chaque demi-journée entre 60 et 100 femmes sont entrées dans le bus et ont profité des échanges et expériences des différents intervenants pour se laisser convaincre de se faire dépister.

Des dizaines de rendez-vous ont été pris avec des acteurs de proximité tant publics que privés.

L'enthousiasme ne s'est pas arrêté sur les marchés ou les différents médias mais également sur les trajets où régulièrement le chauffeur a été le témoin de signes de sympathie envers le bus. En somme la récompense de tous ces efforts, des doutes que nous avons pu avoir au moment où nous étions dans le dur, des heures passées au téléphone par Laure Foessel pour coordonner sur le terrain les intervenants, c'est le succès de l'opération tant dans les chiffres que sur le plan humain, la mobilisation tout autour et l'extrême bienveillance avec laquelle le bus a été accueilli.

C'est clairement une opération à reproduire dans d'autres régions en tenant compte des enseignements de cette première édition, notamment sur le délai nécessaire à une bonne coordination de la tournée. Le bus will be back... sur d'autres marchés. ●



NOUVEAU !

Devenez expert avec ce programme intensif



**RADIOLOGUES
MANIPULATEURS**



**E-LEARNING + EPP
+ PRÉSENTIEL**



12 HEURES



660 €

(Tarif réduit pour les radiologues
adhérents FNMR : 560 €)



**PRISE EN CHARGE OPCO
pour les salariés**

SCANNER : OPTIMISATION DES PRATIQUES PLÉNIÈRE : VENDREDI 16 MAI 2025 À PARIS

Transformez votre pratique radiologique en seulement 12 heures avec notre formation avancée en scannographie, conçue pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients.

Ce programme intensif vous offre l'opportunité de maîtriser les techniques d'optimisation les plus récentes, tout en rejoignant une communauté d'experts partageant les mêmes idées.

Par des échanges enrichissants et l'analyse de cas pratiques, vous élargirez vos compétences professionnelles.

Inscrivez-vous pour faire avancer votre carrière grâce aux innovations en scannographie.



Scannez ce QR code
pour obtenir les détails et s'inscrire

**UNE FORMATION
FORCOMED CONÇUE
ET DISPENSÉE PAR :**

Mme Lama HADID-BEURRIER,
Physicienne Médicale

M. Thomas LEMOINE,
Ingénieur Radioprotection

FORCOMED

Contactez **Forcomed** pour vous inscrire – Tél. : 01 53 59 34 02 et www.forcomed.org/contact



Les étapes DU BUS DU SEIN



→ MERCREDI 2 OCTOBRE BISCHWILLER

Le Bus du sein démarre son parcours en Alsace avec un slogan "20 ans après Et si on mettait la gomme".



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES MÉDECINS RADIOLOGUES**
2 octobre 2024

« Les cancers précocement détectés (de moins d'un centimètre) sont tous guéris. Pourtant, une femme sur deux, dans la tranche d'âge, ne fait pas de mammographie. »



→ VENDREDI 4 OCTOBRE HAGUENAU

Avec le député Vincent THIÉBAUT et la maire d'Haguenau Claude STURNI.



VINCENT THIÉBAUT
Député du Bas-Rhin
4 octobre 2024

« Vendredi le bus du sein était au marché de Haguenau. À l'occasion de la campagne #OctobreRose, l'ARS, le Centre Hospitalier et la Fédération Nationale des Médecins Radiologues ont mis en place ce bus pour rencontrer les Haguenoviens et sensibiliser au dépistage du cancer du sein. »



→ SAMEDI 5 OCTOBRE WISSEMBOURG

Le soleil enfin au rendez-vous.



→ DIMANCHE 6 OCTOBRE LAUTERBOURG

Message Facebook de l'association Cœur des sables qui annonce les manifestations auxquelles elle participe pour Octobre Rose.



VILLE DE LAUTERBOURG
Facebook, 6 octobre 2024

« Quelle belle mobilisation et quel plaisir de vous voir si nombreux : vous étiez 350 bruncheurs à déambuler autour des différents espaces gourmands et vous retrouver en famille ou entre amis. »



→ MERCREDI 9 OCTOBRE STRASBOURG



CRCDC GRAND-EST
Linkdin – 9 octobre 2024

« Mercredi 9 octobre l'équipe du CRCDC-Grand Est était présente à Strasbourg aux côtés de l'ICANS | Institut de cancérologie Strasbourg Europe, la Fédération nationale des médecins radiologues FNMR, la Ville et Eurométropole de Strasbourg, l'ONG Ylla et l'association patients en réseaux pour #sensibiliser la population à l'intérêt de la #prévention et du #dépistage du cancer du sein.»

→ JEUDI 10 OCTOBRE

OBERNAI

Avec la députée Louise Morel.



LOUISE MOREL
Député du Bas-Rhin
10 octobre 2024

« Depuis le début du mois d'octobre, ce bus sillonne le territoire Alsacien afin de sensibiliser les femmes à cette maladie. Une initiative portée par la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) en collaboration avec l'ARS Grand Est et le CRCDC Grand Est et de nombreux acteurs du secteur public et privé que je salue tout particulièrement. »



→ VENDREDI 11 OCTOBRE

HAGUENAU

La présence des associations et des médecins à chaque étape permet de dialoguer.



→ SAMEDI 12 OCTOBRE

STRASBOURG

Le buste pour l'apprentissage de l'autopalpation.



→ MARDI 15 OCTOBRE

SELESTAT

Aujourd'hui, c'est la Ligue contre le cancer qui anime le bus avec les professionnels médecins et manipulateurs.



→ MERCREDI 16 OCTOBRE

COLMAR

Avec le Préfet du Haut-Rhin Thierry QUEFFELEC.



→ JEUDI 17 OCTOBRE

WITTENHEIM

Avec la CPAM.

→ VENDREDI

18 OCTOBRE

CERNAY

Avec le député Didier LEMAIRE.

Le mammographe non fonctionnel du Bus du sein.



→ VENDREDI 18 OCTOBRE

WATTWILLER

Quand le temps s'assombrit, les rencontres se font dans le Bus.



→ SAMEDI

19 OCTOBRE

SAINT LOUIS

Le flyer remis aux femmes qui présente le parcours de la mammographie.



Dépistage du cancer du sein

Les actions pour le dépistage en région

→ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | Nevers (34)



Octobre rose : la Ville de Nevers active, solidaire et reconnaissante

La campagne d'information

"**Octobre Rose 2024**", sensibilise

le public à l'importance du **dépistage précoce du cancer du sein**. L'objectif est de promouvoir la mammographie régulière et de collecter **des fonds pour la recherche** et le soutien aux malades.

Cependant, un défi persiste :

moins de 50 % des femmes participent actuellement au dépistage organisé, malgré 20 ans d'efforts. La mobilisation se poursuit pour améliorer ce taux et sauver des vies.

Octobre
Rose



formeront au printemps deux rubans roses géants, symboles d'Octobre Rose.

En parallèle, les monuments de Nevers, dont le Pont de Loire, le Théâtre municipal et la Porte du Croux, ont été **illuminés en rose** tout au long du mois d'octobre, en signe de **soutien**.

→ **Annuaire et carte interactive du dépistage**

Depuis 2020, la **Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR)** a mis en ligne une carte interactive permettant de **trouver** un médecin radiologue agréé proche de chez soi pour une mammographie. Cet outil régulièrement mis à jour, renforce l'accessibilité au dépistage (<https://octobre-rose.app/>).

→ **Un défi inédit à Nevers : "Tulipe de l'espoir"**

Le **mercredi 2 octobre**, un défi solidaire a été lancé au **parc Roger-Salengro** avec la plantation de **15 000 bulbes de tulipes roses**, en partenariat avec le **lycée horticole de Challuy** et le service **Espaces verts de la Ville de Nevers**. Ces tulipes financées par des dons,

→ **Tous solidaires contre le cancer du sein**

• Pour clore Octobre Rose 2024, l'association **Foutu Cancer 58** a organisé, en partenariat avec la Ville de Nevers, la **soirée "Les maillons roses"** le mardi 29 octobre au Théâtre municipal. Cet événement a rendu hommage aux associations locales impliquées dans la lutte contre le cancer du sein.

• **Florence VARD**, présidente de Foutu Cancer 58, co-organisait la soirée avec la Ville de Nevers. Le maire **Denis THURIOT**, accompagné des élus **Philippe CORDIER** et **Basile KHOURI**, a remercié les associations pour leur contribution à cette campagne.

• **Jean-Claude DUROUSSEAU**, journaliste et modérateur santé, a présenté un rapport de la FNMR soulignant l'importance des actions préventives comme l'autopalpation et le dépistage régulier. Une rétrospective des actions menées était suivie de la remise de trophées aux associations participantes.

• Intervention du **Dr Sylvain FOSCOLO** – Radiologue libéral à Nevers •

→ HAUTS-DE-FRANCE | Doullens (80)



On (R)ose le défi

Les **Dr GUERRAUD, JOUADIO et LIBESSART**, du CIM Doullens) ont participé à l'organisation d'une course/marche avec l'association **La Rose doullennaise** dans le cadre d'Octobre Rose. •

CIM Doullens



Octobre rose : dépistage du cancer du sein à Charenton-le-Pont



Le samedi 19 octobre, le Club Rotary Satellite Paris Sud Est Charenton-le-Pont et son équipe médicale avec un médecin radiologue ont accompagné les commerçants de la ville, dans le cadre de l'Opération Octobre Rose.



Installé durant toute la journée devant Monoprix, nous avons **sensibilisé la population au dépistage du cancer du sein.**

Nous avons distribué livrets et prospectus édités par la FMNR : Paroles de femmes

Un quiz sur le thème du cancer du sein était également proposé avec de nombreux goodies à gagner... remportant ainsi un franc succès !

Les commerçants associés à cette opération vendaient bénévolement et en toute convivialité : crêpes, barbes à papa, gâteaux et différents objets au bénéfice de l'Institut Curie.

Il s'agit donc d'une opération de santé publique à renouveler chaque année. ●

Dr D. MINART
médecin radiologue.



Soirée sénologie à Dax

« Le 10 octobre, le Centre d'Imagerie des Landes a organisé une soirée dédiée à la sénologie dans le cadre d'Octobre Rose, réunissant plus de 70 professionnels de santé pour échanger sur les avancées du dépistage et de la prise en charge du cancer du sein. Sous la conduite du Dr Eric BOCCHIALINI, les intervenants ont partagé leur expertise sur les techniques de diagnostic et les approches thérapeutiques actuelles. Cette rencontre a également permis de renforcer les liens de partenariat entre le Centre d'Imagerie des Landes et le Centre Hospitalier de Dax, tout en remerciant la Ligue contre le Cancer pour son soutien précieux, notamment sur le projet de tomosynthèse. Une soirée riche en échanges, marquée par un engagement commun pour améliorer la prévention et le soin des patientes. » ●





Dépistage du cancer du sein

Les actions pour le dépistage en région



→ NOUVELLE-AQUITAINE | Pouydesseaux (40)

Octobre rose à Pouydesseaux



ALEXANDRA HARTHE

« Cet après-midi a eu lieu à Pouydesseaux, sous le soleil, la marche « Octobre Rose » organisée par la municipalité. Suivie d'une intervention de Mme VICART, radiologue à la Clinique des Landes et avec la présence de Mme ACOSTA, médecin à Roquefort. La trentaine de participants (es) nous a permis de récolter 205 €, somme qui sera reversée à la ligue contre le cancer. MERCI ! »



Le 19 octobre, le Dr Evelyne Vicart, médecin radiologue, intervenait lors d'une manifestation organisée à l'occasion d'Octobre Rose à Segré dans les Landes. Après une marche, le Dr Vicart présentait le dépistage du cancer du sein pour sensibiliser les femmes. ●



→ PAYS-DE-LA-LOIRE | Segré (49)

BAL FOLK à Segré (49) le 5 octobre 2024

Je pratique la sénologie depuis 3 ans maintenant à Segré dans le 49, au croisement de trois départements dépourvus de sénologue depuis 2 ans : le 44, le 53 et le 49. Notre centre est situé en pleine région de campagne, entre Angers, Nantes et Rennes. Les patients de ces régions sont souvent des gens qui sont à fond dans leur travail, « durs au mal », qui ne s'écoutent pas au moindre petit signe, et qui consultent seulement quand ils ne vont vraiment pas bien. On voit tous les jours en radiologie conventionnelle, en échographie, en sénologie, des pathologies chroniques, souvent bien évoluées.



En particulier **pour le sein, malheureusement je vois trop souvent des lésions évolutives depuis plusieurs mois** qui ne sont pas douloureuses, parfois même pas remarquées par les patientes. Le constat est clair, il manque de l'information, mais comment faire ? A l'occasion des actions de prévention pour le cancer organisées par les structures de santé dans

la région, il y a toujours plus de professionnels de santé que de patientes intéressées par le sujet : l'ignorance ? la peur ? le manque du temps ? difficile de connaître les vraies raisons d'absence aux rendez-vous...

C'est pour cela que, à l'occasion de la célébration des 20 ans du dépistage organisé du cancer du sein en France, j'ai pensé à faire un évènement de prévention différent, plus ludique, intergénérationnel, avec l'idée de pouvoir **échanger surtout avec les jeunes générations, plus sensibles à l'information, qui n'ont pas peur du mot cancer**, qui peuvent transmettre des messages vers leurs parents, leurs grands-parents, leurs amis ou collègues de travail.

En début d'année 2024, j'ai découvert par l'intermédiaire de l'École de musique de l'Anjou Bleu des ateliers de danse et musique traditionnelle. J'étais bien surprise de voir danser tous les participants, toutes générations confondues, tout le monde partageant des moments inoubliables, sur des notes de musique et des pas de danses ancestrales. J'avais le cœur plein de joie et la danse m'avait fait bien sentir tous mes muscles, étonnant pour de la danse qui semble très douce. Je me suis rendu compte que je vivais un retour dans les anciens temps pour trouver le bien être qu'on cherche de plus en plus actuellement.

J'ai pris la décision que c'était l'expérience que je voulais offrir à mes collaborateurs, patients et leurs familles, mon entourage (amis, familles de l'école de mes enfants). C'est dans ce type de rassemblement où on passe du bon temps, où on fait de nouvelles connaissances, où on découvre de nouvelles activités bonnes pour l'esprit et pour la santé, qu'on peut être plus réceptif à des nouvelles idées.

J'ai passé juste **quelques messages**, pour ne pas charger avec trop d'informations et éventuellement ouvrir des interrogations pour ensuite chercher des réponses : « **Faire le dépistage organisé des cancers, c'est vous rassurer, vous et vos proches**, que tout va bien, et profiter tranquille de plus de moments de joie comme celui-là »

« **S'il y a une lésion trouvée, qu'elle soit la plus petite (pour le sein idéalement < 1 cm), pour des traitements moins lourds** et avec moins d'impact sur la qualité de votre vie et celle de votre famille. Moins de séquelles, c'est pouvoir continuer ses activités préférées, son travail, c'est très important dans ce parcours ». Nous avons distribué l'affiche avec les gestes d'autopalpation et les signes d'alerte pour consulter en urgence (les modifications des seins) développée par FUJI, notre fournisseur du matériel (mammographe, table de radio).

Je remercie encore pour leur participation bénévole les professeurs de musique de l'École de musique de l'Anjou Bleu, Mme Clotilde Szyman et M. Éric Manceau (qui font partie également de l'association de musique traditionnelle Damjann), ainsi que deux associations



de danse traditionnelle de la région, les Danseurs du Thiberge et l'Avant-Deux du Haut-Anjou.

Je remercie le docteur Isabelle De Hercé, coordinatrice du programme de dépistage organisé du cancer du sein du Maine-et-Loire, qui a été présente et a pu échanger avec des participants et mon équipe.

Je remercie aussi La Ligue contre le cancer qui a un espace en Anjou Bleu, à Segré, qui prend en charge à titre gratuit pour des soins de support certains des patients de notre centre, qui nous a fourni du matériel informatif surtout pour les enfants, pour soutenir mon message « **les cancers de demain, on les prévient aujourd'hui, avec de bonnes habitudes à prendre !** »

Je remercie aussi l'association des parents d'élèves de l'école Saint Joseph de Segré qui a tenu la buvette, un élément incontournable pour la convivialité !

Je remercie Mme Marie-Hélène Moron, journaliste au Courrier de l'Ouest qui s'est intéressée de plus près au programme de dépistage des cancers du sein, qui a pris le temps de partager aussi un moment en famille lors du bal et d'écrire un article qui est sorti dimanche 6 octobre, un tirage de 220 000 exemplaires diffusés dans tout le département 49.

www.ouest-france.fr/sante/cancer/medecin-radiologue-senologue-elle-se-mobilise-pour-octobre-rose-il-faut-eduquer-les-femmes-cea30276-826f-11ef-91d9-7f562215fe95

L'évènement a été comme je l'avais envisagé, un partage de qualité dans ma ville, avec une diffusion inespérée des explications sur les modalités de dépistage des cancers du sein dans toute ma région du 49 grâce à la presse. ●

Docteur Oana BURIGANA
Radiologue à Segré

« **LES CANCERS DE DEMAIN, ON LES PRÉVIENT AUJOURD'HUI, AVEC DE BONNES HABITUDES À PRENDRE !** »

Le titulaire de l'autorisation de RI



Laure ANTOINE,
juriste
Cabinet AUBER



Laure SOULIER,
avocat associé
Cabinet AUBER

Le décret n° 2022-1237 du 16 septembre 2022 fixe les conditions d'implantation pour les titulaires d'autorisations d'exploiter des équipements matériels lourds réalisant des actes de radiologie diagnostique et les titulaires d'autorisation d'activité de soins de radiologie interventionnelle. L'activité de radiologie interventionnelle devient donc une activité de soins soumise à une autorisation préalable de l'ARS (en vertu de l'article R. 6122-25 du code de la santé publique).

L'autorisation est attribuée au titre d'une mention particulière par l'ARS à un titulaire (les actes de radiologie interventionnelle sont classés en quatre mentions A, B, C et D en fonction de leur objet et de la voie utilisée (endo-veineuse, percutanée...)).

Concernant les possibles détenteurs de ces autorisations RI, il convient de se référer aux dispositions de l'article L.6122-3 CSP du CSP, qui les énumère :

- 1° Un ou plusieurs médecins, éventuellement associés pour leur exercice professionnel ou pour la mise en commun de moyens nécessaires à cet exercice ;
- 2° Un établissement de santé ;
- 3° Une personne morale dont l'objet porte, notamment, sur l'exploitation d'un établissement de santé, d'une activité de soins ou d'un équipement matériel lourd mentionnés à l'article L. 6122-1 ou la pratique des activités propres aux laboratoires de biologie médicale.

Cette autorisation ne peut être cédée avant le début des travaux, l'installation de l'équipement matériel

lourd et la mise en œuvre de l'activité de soins ou de la structure de soins alternative à l'hospitalisation. Toute cession est soumise à la confirmation de l'autorisation au bénéfice du cessionnaire par l'agence régionale de santé de la région dans laquelle se trouve l'autorisation cédée.

Quelle que soit la forme de gestion ou d'exploitation adoptée par la personne titulaire de l'autorisation, celle-ci en demeure le seul responsable, notamment au regard des obligations relatives à l'organisation et à la sécurité des soins.

Le titulaire de l'autorisation, **qui peut donc être un médecin**, doit se conformer à des exigences selon la mention accordée (par exemple, le titulaire d'une autorisation au titre de la mention C qui comprend certains actes de radiologie interventionnelle thérapeutiques du cancer doit disposer d'un accès à une structure autorisée en chirurgie).

Attention, la radiologie interventionnelle étant devenue une autorisation d'activité de soins, **les acteurs doivent se structurer en une forme juridique capable de porter lesdites autorisations** (à savoir pour les médecins une structure d'exercice).

Les actuels titulaires d'EML doivent donc déposer une nouvelle demande d'autorisation pour l'activité de soins de radiologie interventionnelle et/ou pour l'exploitation des équipements de matériels lourds d'imagerie en coupes.

- Ne peuvent porter une autorisation de soin en RI les structures suivantes : GIE, SCM, GIP, GCS de moyens (celles-ci peuvent exploiter mais pas être titulaire).
- **Peuvent porter une autorisation de soin en RI les structures suivantes :** SEL, SARL, GCS de santé etc.

Si le statut juridique des sociétés de radiologues ne permet pas de porter d'autorisation de soin en RI, il conviendra donc de changer de forme juridique, ou de laisser et/ou demander à l'établissement de santé de porter la demande d'autorisation.

Il pourrait arriver, à l'échelle locale, qu'un établissement de santé et une société de radiologues se « disputent » la détention de l'autorisation. Dans cette hypothèse, il faut, pour les parties prenantes, parvenir à trouver une solution locale viable et conforme au PRS¹ ; le recours à la médiation peut alors s'avérer nécessaire pour trouver un consensus. ●

¹ Projet régional de santé

Une nouvelle approche de la territorialisation en radiologie Au cœur de la Santé, au bord de l'Océan !



Le Centre d'Imagerie des Landes : Une nouvelle vision de la radiologie de proximité

Le Centre d'Imagerie des Landes est bien plus qu'un groupe de radiologie. Fondé par des radiologues passionnés, il se distingue par son modèle novateur de Plateau d'Imagerie Médicale Ambulatoire de Proximité (PIMAP).

Conçu pour répondre aux besoins croissants d'imagerie dans les territoires, ce concept unique renforce l'accessibilité aux soins et améliore la qualité de prise en charge des patients. Il se démarque par sa capacité à optimiser les ressources médicales, tout en favorisant l'attractivité de la profession et la pertinence des actes radiologiques. C'est une solution concrète aux défis actuels de la radiologie dans les zones rurales et périurbaines.

→ LE PIMAP : UN MODÈLE LIBÉRAL INNOVANT AU SERVICE DE LA SANTÉ

Le PIMAP incarne une approche innovante de la radiologie en mettant à disposition des **plateaux techniques complets** hors des établissements hospitaliers traditionnels. Ces plateaux sont entièrement équipés pour couvrir l'ensemble des besoins en imagerie médicale, et comprennent en plus des équipements d'imagerie conventionnelle, les équipements d'imagerie de coupe (scanner et IRM). Grâce à cette organisation, les examens d'imagerie deviennent plus accessibles, diminuant ainsi les délais et facilitant la prise en charge des patients de manière plus rapide et efficace. Le PIMAP s'affirme donc comme modèle gagnant, à la fois pour les patients et à la fois pour le système de santé, avec une optimisation du ratio délai/coût de la prise en charge.

→ EXERCER DANS SA SURSPÉCIALITÉ AU SEIN DU CENTRE D'IMAGERIE DES LANDES

Le CIL offre aux radiologues l'opportunité de pratiquer leurs **surspécialités** dans un cadre médical de haute

qualité. Que vous soyez spécialisé en **neuroradiologie, ORL, imagerie digestive, imagerie ostéo-articulaire, sénologie, imagerie cardio-thoracique** ou dans tout autre domaine, le CIL apporte les plateaux techniques nécessaires pour développer votre expertise. Toutes les infrastructures, locaux, autorisations de matériels lourds et d'activité d'imagerie interventionnelle appartiennent à 100% aux radiologues du CIL.

Travailler au CIL, c'est avoir la liberté d'approfondir sa spécialisation et de la mettre au service d'une prise en charge médicale personnalisée.

→ UN CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL EXCEPTIONNEL

Le choix de travailler au CIL est aussi un choix de **qualité de vie**. Situé dans un environnement naturel d'exception, au cœur des Landes, proche de l'océan Atlantique, et à proximité immédiate de grands métropoles (3h15 de Paris, 1h15 de Bordeaux, 2h45 de Toulouse, ...), les professionnels trouvent l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle pour eux et leurs proches : coût de la vie, formations supérieures, pôle économique, ...

Doté de plateaux techniques d'excellence et du modèle novateur de prise en charge avec le PIMAP, les radiologues associés du CIL bénéficient d'un cadre professionnel stimulant, tout en jouissant des atouts du sud-ouest.

→ UN MODÈLE COLLABORATIF ET ÉQUITABLE

Le Centre d'Imagerie des Landes se distingue également par son modèle de gouvernance. C'est une structure **indépendante et collaborative**, où chaque radiologue est associé à parts égales, proportionnellement à son temps de travail. Ce modèle d'association garantit une gestion équitable et favorise l'implication de chacun dans la prise de décisions et l'organisation de la structure. En intégrant notre équipe, vous rejoignez un groupe attaché à la valorisation des compétences et à l'épanouissement professionnel de chaque radiologue. Ce modèle est une garantie d'indépendance financière et de stabilité pour chacun des praticiens, qui bénéficie d'une pleine reconnaissance de leur engagement et de leur expertise.

→ REJOIGNEZ LE CENTRE D'IMAGERIE DES LANDES

Nous sommes actuellement à la recherche de radiologues enthousiastes et engagés pour rejoindre notre équipe, contribuer à l'expansion de ce modèle d'imagerie médicale de proximité et porter de nouveaux projets médicaux. En rejoignant le Centre d'Imagerie des Landes, vous intégrez une équipe dédiée à l'excellence et à la qualité des soins, tout en profitant d'un cadre de vie unique.

Nous sommes ouverts à la possibilité d'un exercice mixte partagé entre l'hôpital et notre groupe.

Pour plus d'informations ou pour postuler, contactez-nous à l'adresse suivante :

alexandre.dott@centre-imagerie-landes.fr

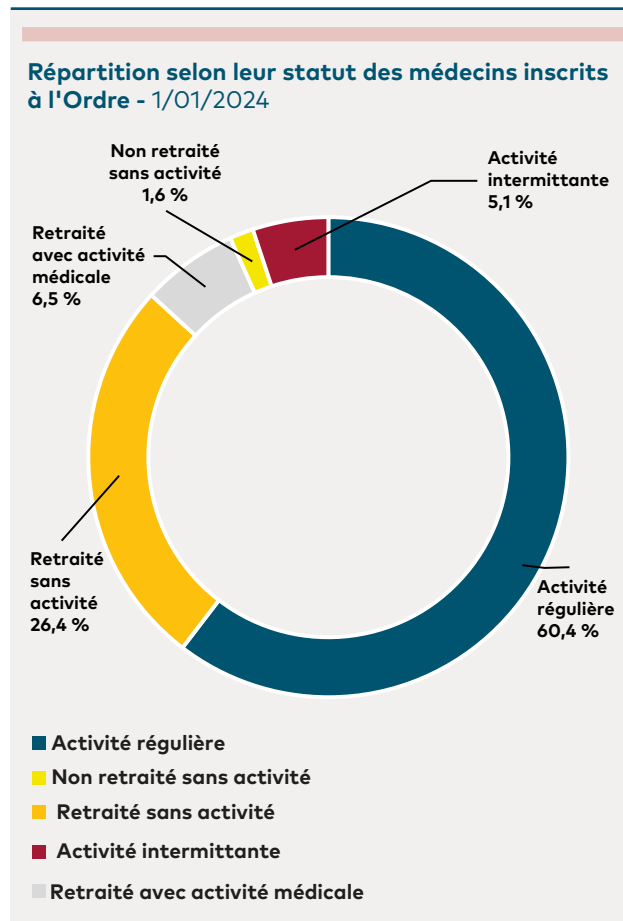
Démographie des radiologues : la réduction du maillage territorial

Nous reprenons dans cet article les principales informations concernant la démographie des médecins et, plus en détail, celle des médecins radiologues présentées par le Conseil National de l'Ordre des Médecins dans son Atlas de la démographie médicale en France pour 2024.

LES MÉDECINS INSCRITS À L'ORDRE

Au 1^{er} janvier 2024, 329 464 médecins sont inscrits au Tableau de l'Ordre des Médecins (Graphique 1). Tous les médecins sur le territoire national sont inscrits à l'Ordre des Médecins¹ mais tous les médecins inscrits ne sont pas forcément en activité. Environ 15 % sont retraités sans activité.

Graphique 1



Sur les 15 dernières années, la part des médecins en activité régulière (pleine) a fortement diminué passant de 76,5 % à 60,4 %. À l'inverse, le pourcentage de retraités sans activité est passé de 15,1 % à 26,4 %.

Depuis 2010, l'effectif des médecins en activité a augmenté de 10 % et de 1,4 % en 2024. Le rapport du CNOM observe que les régions ou les départements où sont les plus grandes proportions de médecins sont les plus peuplés.

La profession s'est féminisée. Les femmes font désormais la moitié de l'effectif contre 40 % en 2010. La moyenne d'âge est quasi-stable à 50,3 ans. Deux évolutions sont à noter : la forte augmentation des moins de 40 ans contrebalancée en partie par l'augmentation du nombre de médecins de plus de 60 ans.

→ L'EXERCICE LIBÉRAL EN RECUL

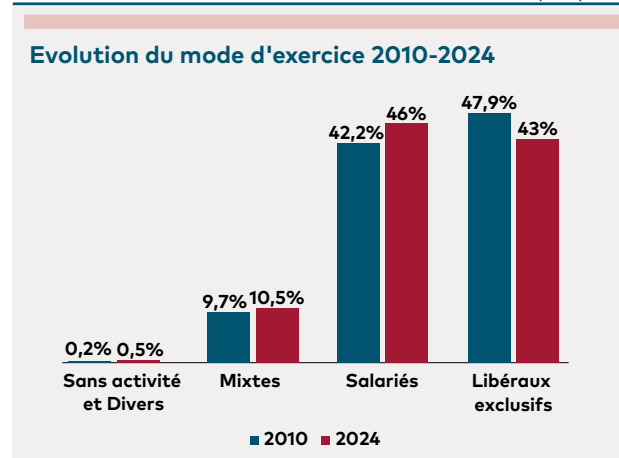
L'exercice salarié a augmenté de près de 4 points depuis 2010. L'activité mixte a progressé d'un peu moins d'1 point. L'exercice libéral exclusif est en recul de 5 points passant de 47,9 % à 43 % (Graphique 2).

→ LA MONTÉE DES SPÉCIALISTES

Sur les 15 dernières années, la part des spécialistes a crû sensiblement. Les spécialistes médicaux étaient 40,8 % et les chirurgiens 11,2 % en 2010. Aujourd'hui, ils sont 44,9 % et 12,3 %. Les généralistes sont passés de 48 % à 42,7 % dans la même période.

¹ À l'exception des médecins du service de santé des armées et des médecins praticiens à diplôme étranger n'ayant pas encore obtenu une autorisation de plein exercice.

Graphique 2





Les spécialistes médicaux exercent majoritairement comme salariés (59 %), les libéraux exclusifs étant moins d'un tiers (30 %). Les chirurgiens exercent principalement en libéral exclusif (44,5 %) et pour plus d'un tiers en salariat (35 %). Plus de la moitié des généralistes sont des libéraux exclusifs et 35,5 % des salariés.

→ LES MÉDECINS EN ACTIVITÉ RÉGULIÈRE

Ce sont 199 089 médecins qui sont en activité régulière (pleine). Les femmes (103 198 soit 51,8 %) sont un peu plus nombreuses que les hommes (95 891). L'âge moyen est de 48,2 ans. Un tiers des médecins en activité pleine ont moins de 40 ans et près d'un quart plus de 60 ans.

Les données de la densité des médecins révèlent les inégalités territoriales en particulier pour les radiologues (cf. infra).

Les régions Normandie, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté sont les moins bien dotées en médecins. L'Ile-de-France et PACA sont celles qui ont les plus fortes densités de médecins.

→ MÉDECINS A DIPLÔMES ÉTRANGERS

Le nombre de médecins en activité régulière ayant obtenu leur diplôme à l'étranger a presque doublé depuis 2010, passant de 14 274 à 27 894.

Un très grand nombre de ces médecins sont concentrés dans le bassin parisien : Paris (2 037), Val de Marne (1 082), Seine Saint-Denis (939) ou encore le Val d'Oise (931).

Tous les départements ont enregistré une hausse des médecins à diplôme étranger mais dans des proportions différentes. Ce sont les départements du sud de la métropole, (Sud-ouest sur le littoral Atlantique et à la frontière espagnole) qui enregistrent les variations les plus importantes.

→ ENTRÉES ET SORTIES DE L'ACTIVITÉ RÉGULIÈRE

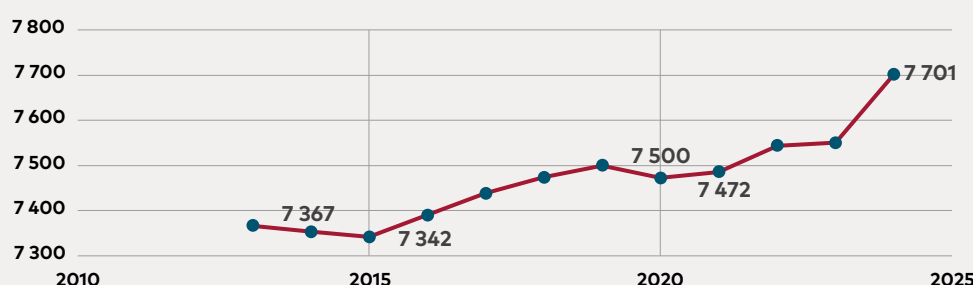
Pour 2023, la balance des entrants et sortants d'activité régulière montre des contrastes importants entre les spécialités. 17 spécialités ont des balances négatives. Les pertes d'actifs réguliers les plus importantes sont en médecine générale (-175), en gynécologie médicale et obstétrique (-125) ou en médecine du travail (-133). Les 37 autres spécialités ont une balance positive : médecine d'urgence (+495), l'anesthésie réanimation (+288) et la gériatrie (+174). La radiologie n'enregistre qu'une seule sortie.

II LES MÉDECINS RADIOLOGUES

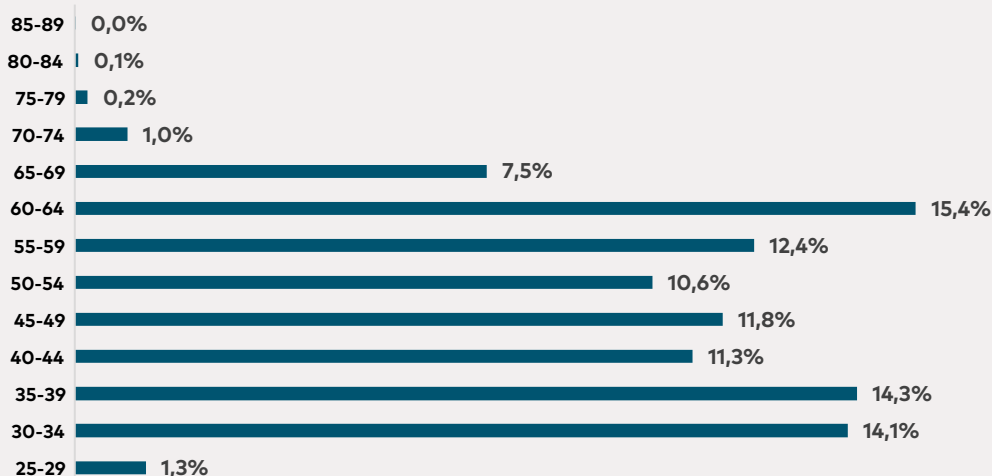
Les médecins radiologues sont au nombre de 7 701. Les hommes constituent 60,5 % de l'effectif. De 2013 à 2 016, l'effectif a baissé de 7 367 à 7 342 médecins. Il remonte ensuite jusqu'à 7 701 radiologues (Graphique 3). Une très courte majorité exerce en libéral (50,5 %). Les salariés forment le deuxième groupe avec 33 %. Les radiologues en activité mixte sont 16 %. La nature de l'exercice est différente selon le sexe. Les hommes exercent plus souvent en libéral (à 66 %) alors que près de la moitié des femmes (49 %) exercent en tant que salariées.

Graphique 3

Nombre de radiologues 2013-2024



Répartition par tranche d'âge des radiologues en % – (2024)(2024)



→ RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

Les radiologues de moins de 40 ans constituent un peu moins d'un tiers (30%) de l'effectif, ceux de plus de 60 ans un quart (24%). Ensemble, ces deux groupes représentent une nette majorité avec 54% (Graphique 4).

→ DENSITÉ

En 2024, la densité moyenne des radiologues² est de 9,3 médecins en France métropolitaine comme dans l'ensemble de la France. Cette moyenne cache de fortes disparités entre les départements. 38 départements sont au-dessus de la moyenne, 2 sont justes à la moyenne et 59 en dessous (Tableau 1).
Signe de la réduction du maillage territorial en radiologie, la densité des médecins radiologues a baissé dans 60 départements. Si le mouvement se poursuivait, le risque serait grand de voir disparaître les cabinets de radiologie de proximité.

Dans le groupe des départements dont la densité est inférieure à la moyenne, 46 ont enregistré une baisse au cours des 15 dernières années. Même réduction pour 13 départements du groupe qui sont pourtant encore au-dessus de la moyenne nationale.

La variation de densité entre 2010 et 2024 peut être très faible comme dans les Hautes-Alpes (-0,5%) mais dans des départements où le nombre de radiologues est de moins d'une dizaine, le départ d'un seul se fait forcément ressentir, a fortiori si plusieurs partent à la retraite en même temps. La variation peut aussi être extrêmement forte et se traduire par une division par 2 du nombre de radiologues comme en Ariège ou en Haute-Marne (respectivement -56% et -55%).

Des départements ont enregistré une hausse de densité de plus de 20%. Ils sont 12 mais il s'agit de territoires qui avaient peu de radiologues en 2010.

Les données publiées par le CNOM suscitent une véritable inquiétude quant à la présence de la radiologie dans tous nos territoires. Cette spécialité participe largement au parcours de soins des patients mais elle a aussi une fonction structurante. La présence d'une structure de radiologie, le plus souvent un cabinet libéral, fait partie des éléments avec le centre de biologie et la pharmacie qui incitent les médecins généralistes, et éventuellement des spécialistes, à s'installer. L'absence de centre de radiologie sur un territoire est un élément dissuasif à l'installation d'autres médecins, généralistes ou spécialistes.

Le maintien du maillage territorial en radiologie est donc déterminant pour lutter contre les déserts médicaux. ●

EN 2024, LA DENSITÉ MOYENNE DES RADIOLOGUES² EST DE 9,3 MÉDECINS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE COMME DANS L'ENSEMBLE DE LA FRANCE

² Nombre de radiologues pour 100 000 habitants

Densité des radiologues 2010-2024 et variation – (Nombre de radiologues pour 100 000 habitants)

Département	2010	2024	Variation densité 2010-2024
Creuse	3,3	1,7	-48,00 %
Eure	4,8	3,7	-24,30 %
Lozère	5,2	3,9	-25,30 %
Vosges	8	4,1	-48,50 %
Gers	5,8	4,2	-27,70 %
Haute-Saône	6,3	4,7	-25,50 %
Cher	8,1	5	-38,10 %
Indre	6,2	5	-18,70 %
Ariège	11,8	5,2	-56,00 %
Haute-Marne	11,6	5,2	-54,90 %
Nièvre	7,5	5,4	-27,60 %
Côtes-d'Armor	7,9	5,5	-30,50 %
Manche	6,8	5,5	-19,70 %
Cantal	6,1	5,5	-9,70 %
Ain	5,9	5,6	-4,80 %
Yonne	6,7	5,7	-15,50 %
Corrèze	6,6	5,9	-11,70 %
Sarthe	6,3	6	-5,30 %
Meuse	5,7	6	4,70 %
Dordogne	8,4	6,1	-28,00 %
Mayenne	7,2	6,2	-13,40 %
Haute-Loire	3,5	6,2	74,30 %
Lot	7,5	6,3	-15,90 %
Oise	7,5	6,3	-15,90 %
Loir-et-Cher	8,1	6,4	-21,20 %
Hautes-Pyrénées	10,5	6,5	-37,70 %
Eure-et-Loir	7,6	6,5	-14,70 %
Haute-Corse	8,1	6,6	-19,10 %
Aveyron	8,6	6,8	-21,10 %
Guadeloupe	7,2	6,8	-6,50 %
Deux-Sèvres	8,6	6,9	-19,00 %
Moselle	9,9	7,1	-27,50 %
Territoire-de-Belfort	9	7,1	-20,80 %
Lot-et-Garonne	8,7	7,3	-16,60 %
Alpes-Haute-Provence	8,7	7,3	-16,30 %
Saône-et-Loire	7,2	7,3	0,90 %
Ardèche	6,5	7,3	11,90 %
Orne	8,3	7,5	-9,60 %
Drôme	9	7,5	-0,16 %
Aisne	7,2	7,6	4,60 %
Tarn-et-Garonne	6,7	7,6	13,30 %
Val-d'Oise	8,5	7,7	-9,40 %
Aube	6,2	7,7	25,00 %
Guyane	3,6	7,7	116,30 %
Seine-et-Marne	9,1	7,8	-13,60 %
Charente-Maritime	10,7	7,9	-25,70 %
Vendée	6,8	8,1	19,00 %
Jura	6,5	8,1	24,40 %
Allier	9,9	8,3	-15,80 %
Yvelines	10	8,4	-15,70 %

Département	2010	2024	Variation densité 2010-2024
Essonne	9	8,5	-5,50 %
Corse-du-Sud	11,2	8,7	-22,30 %
Tarn	10,4	8,7	-16,40 %
Loiret	9,4	8,8	-6,50 %
Landes	8,2	8,8	7,40 %
Réunion	8,2	8,8	7,60 %
Savoie	9,1	8,9	-2,90 %
Pas-de-Calais	8,6	9	4,70 %
Charente	9,3	9,1	-2,40 %
Aude	12,3	9,3	-24,20 %
Maine-et-Loire	8,8	9,3	5,00 %
Vaucluse	10,8	9,8	-9,60 %
Seine-Saint-Denis	9,6	9,8	1,80 %
Finistère	10,7	10	-6,30 %
Hautes-Alpes	10	10	-0,50 %
Martinique	7,6	10	31,90 %
Haute-Savoie	9,8	10,1	2,30 %
Loire-Atlantique	9,6	10,1	4,70 %
Morbihan	8,4	10,1	20,40 %
Haut-Rhin	11,2	10,3	-8,00 %
Isère	10,8	10,4	-3,40 %
Somme	8,9	10,4	16,30 %
Loire	11,2	10,5	-6,10 %
Haute-Vienne	10,9	10,5	-3,80 %
Var	11,9	10,9	-9,00 %
Pyrénées-Orientales	12,2	11	-10,20 %
Vienne	9,7	11,4	17,40 %
Haute-Garonne	13,8	11,8	-14,60 %
Doubs	11	11,9	8,00 %
Seine-Maritime	10,6	11,9	12,30 %
Ille-et-Vilaine	10	12	20,60 %
Gard	12,2	12,6	3,40 %
Marne	10,9	12,9	18,60 %
Calvados	12,7	13,6	7,00 %
Bouches-du-Rhône	14,9	14,1	-5,30 %
Nord	11,3	14,4	27,30 %
Pyrénées-Atlantiques	12,6	14,6	15,60 %
Hérault	15,7	14,7	-6,30 %
Puy-de-Dôme	11,5	14,8	28,90 %
Côte-d'Or	12,6	15,1	20,10 %
Hauts-de-Seine	14,5	15,2	5,10 %
Meurthe-et-Moselle	13,9	15,3	9,70 %
Bas Rhin	14,6	15,9	9,50 %
Alpes-Maritimes	17,2	16,2	-5,50 %
Indre-et-Loire	12,9	16,7	29,00 %
Gironde	14,7	17,2	16,50 %
Val-de-Marne	14,6	17,3	18,90 %
Rhône	14,6	17,6	20,80 %
Ville de Paris	27,3	32,6	19,30 %

Hausse des incidents dans les cabinets

L'observatoire de la sécurité des médecins a publié les résultats du recensement national des incidents survenus en 2023¹.

→ LES DECLARATIONS D'INCIDENTS

Les médecins ont rempli 1 581 déclarations d'incidents en 2023. C'est une très forte progression puisqu'en 2022 il n'y en avait "que" 1 244 et seulement 638 en 2003 (Graphique 1).

Toutes les régions enregistrent une hausse des déclarations à l'exception de la Corse, stable, et des Pays de la Loire qui ont connu une baisse de 18 %. A l'autre bout de l'échelle, 3 régions ont des progressions de plus de 50 % : PACA avec 58 %, la Nouvelle-Aquitaine avec 64 % et la Normandie avec 95 %.

→ PROFIL DES MEDECINS VICTIMES

Depuis 20 ans, les victimes sont majoritairement des généralistes. En 2023, ils représentaient 64 % des déclarations. Les déclarations émanent de toutes les spécialités. Les psychiatres sont parmi les plus touchés avec 53 déclarations soit 3 % de l'ensemble. Viennent ensuite les ophtalmologues (37 déclarations), les médecins du travail (31 déclarations). 12 radiologues se sont déclarés victimes d'incidents en 2023.

Ils étaient 15 l'année précédente. Les femmes sont plus souvent victimes (54 %) alors qu'elles ne représentent que 50 % des médecins.

Les deux-tiers des médecins victimes ont un secrétariat.

→ LA VICTIME ET L'AUTEUR DE L'INCIDENT

Ces deux dernières années, la victime était majoritairement le médecin lui-même (1 397 soit 88 %), un collaborateur (283 soit 18 %) ou une autre personne (2 %)².

Si l'agresseur est le plus souvent le patient (984 soit 62 %), ce peut être aussi un accompagnant (245 soit 16 %) ou une autre personne (212 soit 13 %) comme un membre de la famille, un autre patient, un confrère, etc.

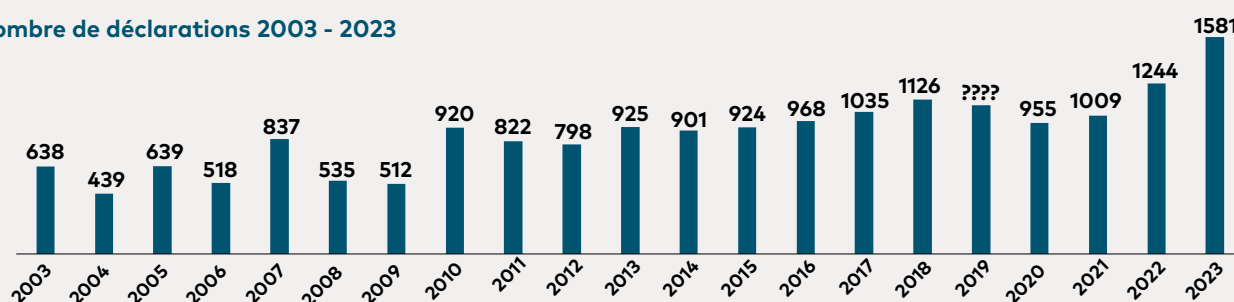
Enfin, 14 % des déclarations ne désignent pas d'agresseur. Fort heureusement, l'utilisation d'une arme est un cas exceptionnel (26 incidents soit 2 %).

¹ Observatoire de la sécurité des médecins en 2023. Recensement national des incidents par la section EP du CNOM avec Federico Vacas pour IPSOS.

² Le résultat est supérieur à 100% dans la mesure où, lors d'un même incident, il peut y avoir plusieurs victimes.

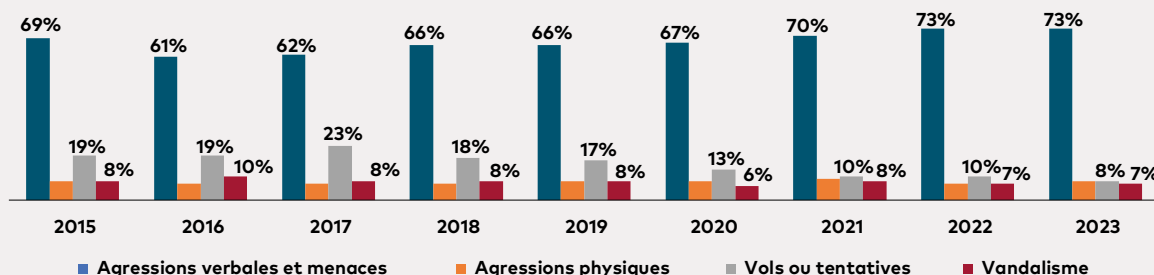
Graphique 1

Nombre de déclarations 2003 - 2023



Graphique 2

Répartition des incidents selon leur nature 2015 2023



→ 4 TYPES D'INCIDENT

Quatre types d'incident sont recensés : les agressions verbales, les vols ou tentatives, les agressions physiques et le vandalisme.

Quatre incidents sur cinq sont des atteintes aux personnes (menaces ou agressions physiques).

Sur les dix dernières années, les agressions verbales sont en hausse régulière. Inversement, les vols ou tentatives de vols sont en réduction. Les agressions physiques et le vandalisme restent au même niveau (Graphique 2).

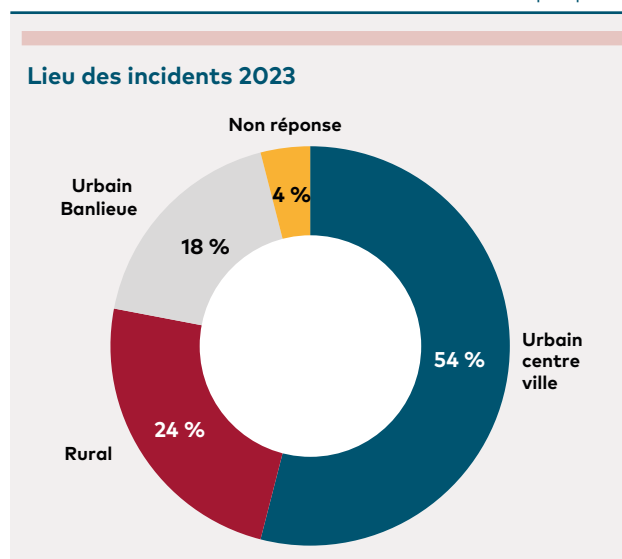
Parmi les agressions verbales, les déclarations portent prioritairement sur des injures ou des menaces mais deux cents signalements font état de harcèlement par téléphone ou internet. Les agressions physiques sont principalement des coups et blessures volontaires (91 incidents). 219 intrusions dans le cabinet sont aussi relevées.

Dans la catégorie des atteintes aux biens, le principal objet des vols est l'ordonnancier (42), puis les tampons professionnels (22) et les sacs ou portefeuilles (20).

→ DE PLUS EN PLUS D'INCIDENTS EN ZONE RURALE

C'est dans les centres-villes que sont déclarés le plus d'incidents (54 %), puis dans les zones rurales (24 %). Sur les dix dernières années, la part des incidents en zone rurale a augmenté de 14 % à 18 %, celle des zones urbaines (centres-villes et banlieues) a diminué, respectivement de 57 % à 54 % et de 22 % à 18 % (Graphique 3).

Graphique 3



Dans une très grande majorité des cas, les incidents se produisent à l'occasion d'un exercice de médecine de ville (72 %) dont plus de la moitié au cabinet. Vient ensuite l'exercice en établissement (22 %), le solde sans précision. Depuis 2003, ces pourcentages sont stables.

→ MOTIF DE L'INCIDENT

Les motifs à l'origine des incidents sont très nombreux et diversifiés mais cinq émergent qui font chacun entre 7 % et 38 %. Tous les autres sont compris entre 1 % et 3 %. Sur une longue période, la part des différents motifs reste relativement stable.

Le premier des motifs (38 %) est le reproche relatif à une prise en charge. Le refus de prescription est aussi un motif fréquent avec 19 %. On trouve ensuite la falsification d'un document, et un temps d'attente jugé excessif.

- Reproche lié à une prise en charge (38 %)
- Refus de prescription de médicament, d'arrêt de travail, ... (19 %)
- Falsification de document : ordonnance, certificat, ... (12 %)
- Temps d'attente jugé excessif (10 %)
- Vol (7 %)

L'incident n'entraîne un arrêt de travail que dans 6 % des cas et pour la moitié de moins de 3 jours.

→ PEU DE SUITES

La suite donnée à l'incident peut être le dépôt d'une main courante, dans 7 % des cas, ou d'une plainte pour 31 %. Mais dans 62 % des cas, le médecin ne donne aucune suite à sa déclaration.

Il est à noter que sur les 10 dernières années, les dépôts de plaintes ou de mains courantes ont baissé (respectivement de 7 et 3 points). Signe, probablement, d'un découragement des médecins. ●

CE RAPPORT A ÉTÉ ÉLABORÉ
SUR LA BASE D'UN ÉCHANTILLON
DE 1 581 DÉCLARATIONS
DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE 2023

Musée national de l'automobile des frères Schlumpf



Le bus du sein, organisé par la FNMR, a circulé dans une quinzaine de villes en Alsace pendant le mois d'octobre. La région mérite aussi d'être visitée pour de nombreux sites, autres que les vignobles, bien sûr, par exemple pour le Musée

National de l'Automobile qui abrite **la plus importante collection automobile au monde** avec plus de 500 véhicules. Cette immense collection existe grâce aux **frères Schlumpf**. Elle vous fait **découvrir l'évolution de cette industrie**



Vous pouvez aussi réserver votre expérience automobile inoubliable au volant d'une voiture de collection ou supercar. Choisissez d'offrir un chèque cadeau ou bien réservez l'expérience en choisissant le jour et l'heure du pilotage.

Par exemple avec une Bugati Veyron Grand Sport, ou si vous préférez le confort à la vitesse, une Bentley S1 de 1957 ou encore un des nombreux autres modèles disponibles.

Informations pratiques :

www.musee-automobile.fr

Musée National de l'Automobile
17 Rue de la Mertzau Mulhouse
Tél. : 03 89 33 23 21

ELECTIONS DES UNIONS REGIONALES

● UNION RÉGIONALE OCCITANIE

→ Élection du bureau le 4 novembre 2024 :

Président : **Dr Nicolas DEMANY** – (66)
 Secrétaire : **Dr Éric BRUGUIERE** – (31)
 Trésorière : **Dr Katia GIOBBINI** – (11)
 Vice-Président : **Dr Paul-Marie BLAYAC** – (66)
 Membres du bureau :
Dr Patrick GEORGE – (31)
Dr François KLEIN – (34)
Dr Thomas LEMETTRE – (81)
Dr Alvian LESNIK – (66)
Dr Mathieu TEBOUL – (34)

→ Élection des administrateurs le 4 novembre 2024 :

Titulaires :
Dr Paul-Marie BLAYAC – (66)
Dr Éric BRUGUIERE – (31)
Dr Nicolas DEMANY – (66)
Dr Patrick GEORGE – (31)
Dr Katia GIOBBINI – (11)
Dr François KLEIN – (34)
Dr Alvian LESNIK – (66)

Suppléants :
Dr Jean-François ADELL – (34)
Dr Azzedine BENKHALED – (81)
Dr Pierre DE BRUNANCHON – (30)
Dr Daniel LAGARD – (82)
Dr Thomas LEMETTRE – (81)
Dr Florin MUSTE – (11)
Dr Mathieu TEBOUL – (34)

● UNION RÉGIONALE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

→ Élection du bureau le 6 novembre 2024 :

Président : **Dr Éric GUILLEMOT** – (83)
 Secrétaire : **Dr Reynald IZZILLO** – (06)
 Secrétaire Adjoint : **Dr Philippe SOUTEYRAND** – (13)
 Trésorier : **Dr Adrien FRISON-ROCHE** – (83)
 Trésorier Adjoint : **Dr Patrick WILSHIRE** – (83)
 Vice-Présidents :
Dr Éliane DALMAS – (13)
Dr Michel MANTE – (05)
Dr Christian VALENTIN – (06)

Membres du bureau :
Dr Jean BAQUE – (06)
Dr Laurent BELLMANN – (06)
Dr Olfa BEN ABDALLAH – (06)
Dr Thomas CARAMELLA – (06)
Dr Myriem CHAMI – (06)
Dr Edwige DI GERONIMO – (13)

→ Élection des administrateurs le 6 novembre 2024 :

Titulaires :
Dr Thomas CARAMELLA – (06)
Dr Myriem CHAMI – (06)
Dr Éliane DALMAS – (13)
Dr Adrien FRISON-ROCHE – (83)
Dr Éric GUILLEMOT – (83)

Suppléants :
Dr Laurent BELLMANN – (06)
Dr Reynald IZZILLO – (06)
Dr Michel MANTE – (05)
Dr Philippe SOUTEYRAND – (13)
Dr Christian VALENTIN – (06)

Remplacements / Associations

N° 11042

30 - NIMES

Recherche un(e) remplaçant(e) pour la période du 17 juillet 2025 au 1^{er} août 2025. Activité radio, écho, tdm et IRM.

👤 Dr Pierre DE BRUNANCHON

📞 04 66 28 82 55

✉️ brunanchon@radiatorougetdelisle.net

N° 11041

30 - NIMES

Recherche un(e) associé(e), temps plein ou temps partiel. Activité radio, écho, cone beam, mammo. Accès tdm/IRM sur les cliniques de la ville. Activité téléradio possible.

👤 Dr Pierre DE BRUNANCHON

📞 04 66 28 82 55

✉️ brunanchon@radiatorougetdelisle.net

N° 11040

35 - RENNES

Cession de cabinet - 2 associés - Recherche successeur(s). Cabinet 270m² - table Siemens capteur plan, échographe Canon, mammographe Siemens capteur plan. Forte activité, bon emplacement. Nombreuses heures imagerie en coupes.

👤 Dr Alain SEE - 📞 06 09 40 91 28

✉️ alainsee35@gmail.com

N° 11039

24 - PERIGUEUX

Cabinet 9 radiologues, 2 oncologues, 3 radiothérapeutes, 2 scintigraphistes, recherche un(e) associé(e), temps plein ou temps partiel. Forte activité, 2 IRM, 2 scanners, 2 accélérateurs linéaires de particules, 1 tep scanner, 2 gamma cameras. Création centre scanner IRM en 2025 à Ribérac avec 3^{ème} IRM et scanner.

👤 Dr Stéphane MAHIEU

📞 06 51 40 68 24

✉️ stephanemahieu@free.fr

N° 11038

73 - CHAMBERY

Cède cabinet en 2025, cause retraite. Cabinet entièrement numérique. Activité radio, écho, mammo, ostéo. Accès équipements lourds.

👤 Dr Dominique BESSIRE

📞 06 07 32 46 46 - ✉️ d.bessire@free.fr

N° 11037

75 - PARIS 19^{ème}

Recherche remplaçants réguliers vacations écho, scanner, IRM, mammo.

Possibilité d'association. Vacations pour décembre et autres dates au centre Crimée.

👤 Dr Julien LAMBRON

📞 01 44 52 01 00

✉️ remplamanincrimée@gmail.com

N° 11036

92 - PLESSIS-ROBINSON

Recherche remplaçants. 1 table radio numérisée, cone beam Carestream, écho GE, mammo Fuji avec tomosynthèse et IA. Possibilité pérennisation avec divers modes d'exercice.

👤 Dr Nicolas CARPENTIER

📞 06 74 66 90 86

✉️ nico.carpent@gmail.com

N° 11035

73 - ALBERTVILLE

Cabinet 5 radiologues, recherche un(e) associé(e), temps plein. Activité variée, 2 tables radio, 1 ostéo, 1 cone beam, 1 mammo microdoses, 4 échos. Vac scanner hôpital et vac IRM GIE. Forte activité séno, ostéo et possibilité de développer infiltrations.

👤 Dr Cécile LECOANET - 📞 06 23 85 39 75

✉️ lecoanet.cecile@free.fr

👤 Dr Pascal DAVID - 📞 06 81 68 42 08

✉️ pascal.david55@wanadoo.fr

N° 11034

79 - PARTHENAY

Cause retraite, recherche un(e), ou deux associés, temps plein. Pas de garde ni WE. Cabinet entièrement numérisé. Activité PACS, RIS, radio conv, écho, mammo, exploration dentaire dont cone beam, ostéo, TDM et IRM.

👤 Dr Dr Pierre HULCELLE

📞 05 49 64 04 33

✉️ cimg.79@orange.fr

N° 11033

35 - RENNES

Groupe 8 associés parts égales, bonne pyramide, cherche un(e) associé(e), temps plein 3j/semaine, cabinet de ville

Vous pouvez consulter les annonces sur le site Internet de la FNMR :

www.fnmr.org

Les adhérents de la Fédération peuvent déposer leur annonce directement sur le site à partir de l'espace adhérent

écho, radio, mammo, cone beam, clinique de la Sagesse écho, radio, mammo, scanner, IRM à CIM LAENNEC.

👤 Dr Tanguy LIBESSART

📞 07 66 89 34 79

✉️ libessart_tanguy@hotmail.com

N° 11032

34 - SAINT-GELY-DU-FESC

SELAS 4 associés, cherche un(e) associé(e), temps plein ou temps partiel. Cabinet récent, équipe jeune motivée, modalités d'installation souples. Activité radio, séno, écho, scan, IRM, interventionnel. Perspectives développement vers plateau technique complet.

👤 Dr Paul BOSSOT

📞 06 63 78 65 25

✉️ paul.bossot@imaneos.com

N° 11031

30 - BAGNOLS-SUR-CEZE

SELARL 5 associés, cause retraite, recherche successeur. Activité sur 2 sites, scanner, IRM, activités polyvalentes, mammo-tomosynthèse. Pas de garde.

👤 Dr SEGAL - 📞 06 70 19 34 64

✉️ valere.segal@orange.fr

N° 11027

30 - VILLENEUVE-LES-AVIGNON

5mn Avignon, TGV direct. Cède cabinet cause retraite, radio, écho. Locaux récents, Ségur 2, serveur neuf.

✉️ cimvilleneuve@orange.fr

N° 11026

78 - BOIS-D'ARCY

Groupe 14 radiologues, 78 sud, 4 cabinets (tables Luminos, mammographes Pristina avec tomosynthèse), 4 IRM, 3 scanners, cherche un(e) associé(e). Profils : ostéo articulaire/ imagerie cardiaque.

✉️ imagerieboisdarcy@yahoo.fr

🌐 <https://imagerie78.com>

N° 11025

30 - NIMES

Groupe indépendant, 14 radiologues, 3 cabinets dont un au sein d'une clinique. Recherche un(e), ou plusieurs associés. Large accès à l'imagerie en coupe (scanner/IRM 1.5 t + 3 t), radiologie et sénologie interventionnelle, projet de mise en place de téléradiologie en interne. Travail 4 jours par semaine modulable.

✉️ mparm@orange.fr

📞 06 03 18 74 27

N° 11024

98 – POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cession de cabinet - 9 associés - Recherche successeur, cabinet Bora-bora + plateau Scan-IRM Papeete
✉ sabbahpm@gmail.com

N° 11023

77/91/94

Réseau d'imagerie Sud francilien, groupe indépendant, 5 sites, recherche remplaçant(e) en vue d'association. Plateau technique récent et complet (5 IRM, 3 scan, mammo tomosynthèse, macro/micro-biopsies, écho, radio, infiltrations, cone beam). Ouverture de nouveaux sites avec imagerie en coupe prévue.
✉ shaddad@risf.fr – ✉ vcoquio@risf.fr

N° 11022

78 – MONTFORT-L'AMAURY/ HOUDAN, 50 mn de PARIS

Groupe 4 radiologues, cherche remplaçants réguliers. Activité sur 2 sites, 2 IRM 1 TDM, 2 écho, 1 table radio conv, possibilité de faire des vacations spécialisées (sein, prostate, neuro, ostéo, orl), examens adaptés en fonctions des compétences.
✉ chloe_bernard87@yahoo.fr
🌐 www.radiologie-montfort-houdan.fr

N° 11021

02 – SAINT-QUENTIN

Cabinet ville 800m², 4 radiologues, 7 manips. 8 secrétaires, cherche associé(e), vacataire, vacataire intégré, gestionnaire, etc. plein tps ou mi-temps, activité téléradiologie complémentaire possible. Equip moderne : écho, séno, radio générale, densitométrie, cône beam, scanner et IRM. Accès dématérialisé complet, pas de garde (activité possible en fonction de la spécialisation du candidat). Pas de frais d'association à l'entrée.
📞 06 45 87 86 77

N° 11016

13 – MARSEILLE

Cherche nouveaux radiologues libéraux ayant des compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants : radio interventionnelle, imagerie cardiaque, imagerie urologique, imagerie ORL.

👤 Dr Philippe SOUTEYRAND

✉ p.souteyrand@hopital-europeen.fr

👤 Dr Frédéric COHEN :

✉ f.cohen@hopital-europeen.fr

N° 11015

85 – LES SABLES-D'OLONNE

Groupe 4 associés, 1 collaborateur, 1 radiologue en attente d'association. Cherche associé(e)s/collaborateur(trice)s/remplaçant(e)s. temps partiel ou temps complet. Sur un seul site au sein d'un pôle de santé : radio; cone beam; écho; mammo; osteo) plateau technique d'imagerie en coupe en GIE (1 scanner Philips ; 1 IRM Siemens). Nouveaux équipements en 2024 (1 scanner/1 IRM).

👤 Dr Benoit LOISEAU

✉ bloiseau@me.com

N° 11014

30 – NIMES

Groupe indépendant 8 radiologues, cherche associé(e) en raison d'un départ à la retraite. Modalités d'installation souples, temps libre important. Téléradiologie interne et externe en cours de développement.

👤 Dr Fabrice TURPIN

✉ fabrice_turpin@yahoo.fr

N°11013

35 – SAINT-MALO

Cherche associé(e). 19 radiologues, 4 cabinets ville, un service séno et un en clinique, vacations régulières en télé-radio. Plateau technique : 2 scanners, 3 IRM (1,5 et 3 t) ; PACS Telemis, RIS gxd5. Activités variées : généralistes ou spécialisation d'organe, sénologie,

ostéoarticulaire, interventionnel, oncologie, etc.

👤 Dr Jérôme POIRIER - 06 31 95 02 82

✉ drjepoirier@gmail.com

🌐 imagerielescedres.fr

N°11008

75 – PARIS 18

Cède cabinet de radiologie.

👤 M. Thierry ZERBIB

📞 06 63 19 13 29 – ✉ t.zerbib@orange.fr

N° 11003

97 – MARTINIQUE – FORT-DE-FRANCE

SELARL 6 radiologues cherche remplaçant(e)/associé(e). Cabinet privé dans clinique, activité variée (2 tables de radio, 2 salles d'écho, 1 mammo, 1 salle vasculaire, 1 scan et 2 IRM). Avion et hébergement pris en charge. Minimum 2 semaines de remplacement requis.

✉ poline.lavaud@radiosaintpaul.fr

🌐 www.radiologie-saint-paul.fr

Matériels

N° 11028

2A – CORSE-DU SUD

A vendre, cause double emploi après regroupement, cone beam Newtom 5g, état impeccable, août 2021, 80 000 € (valeur 153 000 €).

✉ michelmozziconacci@gmail.com

📞 06 16 11 89 88

METTEZ EN AVANT VOS PETITES ANNONCES DANS UN ENCARTE DÉDIÉ

- En tête + 2 lignes + contact :
90 € TTC
- En tête + 5 lignes + contact :
150 € TTC



